

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2630 - JEUDI 09 JUIN 2016

Euro 2016

La France accueille la 15^{ème} édition dans un contexte tendu



Mouvements de grève dans les services publics, revendications sociales et état d'alerte maximum, tel est le contexte dans lequel la France accueille à partir de demain vendredi la 15^{ème} édition du championnat d'Europe de football, soit trente-deux ans après l'édition de 1984 remportée par les Bleus avec Michel Platini. Le match d'inauguration entre la France et la Roumanie lancera en effet la compétition, qui s'achèvera au même endroit, au Stade de France de Saint-Denis, le 9 juillet. Tout savoir sur les équipes, les Stars, le passé et le calendrier de l'Euro 2016, [Pages 12](#)

Médias

Tant de maux minent la presse congolaise

La seconde édition du Festival de films sur le journalisme a donné lieu, le 7 juin à Brazzaville, à un débat



Les professionnels des médias lors des échanges

autour de la problématique d'« une presse libre et responsable : socle de la démocratie ». Venu des médias publics et privés, ainsi que du ministère de la Communication et de l'organe de régulation de la liberté de la presse, les participants ont passé en revue les maux qui minent ce secteur d'activité. Le manque de financement, l'opacité autour de la redevance audiovisuelle, la réduction du champ de la publicité, l'irrégularité des parutions et le manque de professionnalisme des agents sont autant de soucis qui ont amené le président du Conseil supérieur de la liberté de communication, Philippe Mvouo, à reconnaître que « la presse congolaise est malade ». [Page 7](#)

Technologie

Des applications « made in Congo » pour lutter contre le paludisme

Quatre applications dont deux déjà en test dans les centres de santé ont été conçues, avec l'appui de la compagnie ECAir, par des jeunes congolais pour lutter contre le paludisme considéré comme la première cause de mortalité, selon des sources hospitalières. [Page 4](#)

Eau potable

Le Premier ministre sur le chantier de raccordement des réservoirs d'eau à Sadémi et Madibou [Page 3](#)

Justice

Le gouvernement gracie 89 prisonniers



Les prisonniers libérés

A la faveur du décret présidentiel du 3 juin portant remise totale ou partielle des peines aux personnes condamnées ou détenues, 89 prisonniers détenus dans les centres pénitentiaires ont recouvert mardi leur liberté.

« Vous êtes libres à compter de ce jour 7 juin. N'abusez pas de la grâce présidentielle, tirez plutôt les leçons. (...) Que cette liberté vous permette de réussir votre réinsertion sociale », a déclaré le ministre de la Justice, Pierre Mabiala qui s'adressait à un échantillon des prisonniers détenus à la Maison d'arrêt de BrazAzaville. [Page 5](#)

Emploi

Environ 3000 personnes abusées par de présumés escrocs

Des responsables d'une entreprise fictive, la Société de travaux divers, ont pu extorquer plus de 36 millions de FCFA sur de pauvres demandeurs d'emploi, leur miroitant un recrutement moyennant la somme de 12. 000 FCFA chacun. L'affaire est désormais aux mains des autorités judiciaires qui assurent avoir mis aux arrêts quatre suspects, alors que les victimes avaient manifesté mardi devant le ministère de la Justice. [Page 7](#)

CAN Gabon 2017

Grande explication autour de l'élimination des Diables rouges

Après l'élimination du Onze national de la course pour la CAN Gabon 2017, le ministre des Sports, les responsables de la Fécofoot et le staff technique des Diables rouges ont tenu, hier à Brazzaville, une réunion de mise au point.

En dépit du ton parfois haut et accusateur, les protagonistes de cet échange ont fini par s'accorder sur la nécessité de compter surtout avec des joueurs locaux : « Il est plus facile de travailler avec les jeunes joueurs (locaux) déterminés à

apprendre et à aller de l'avant en défendant les couleurs avec plus de détermination », a estimé le sélectionneur, Pierre Lechantre qui a regretté que l'équipe n'ait pas joué selon le style qu'il a voulu. [Page 16](#)

ÉDITORIAL

Mémoire

Page 2

ÉDITORIAL

Mémoire

À ceux qui l'ont oublié, ou qui s'efforcent aujourd'hui de le faire oublier, les heures à venir rappelleront les événements douloureux que la nation congolaise vécut il y a dix-neuf ans. Elles souligneront aussi combien sont précieuses la paix et l'unité que nous avons su rétablir au terme de conflits internes qui menacèrent de plonger notre pays dans un chaos durable.

Alors que le Congo vient de se doter pacifiquement d'institutions mieux adaptées aux réalités du temps présent et aux conditions de vie qui sont les nôtres il convient de dire avec force que rien ne peut se construire de façon durable dans les sociétés humaines si la concorde ne règne pas du haut en bas de l'édifice social. Dire aussi que cette même concorde doit reposer sur une gouvernance publique équilibrée, juste, efficace, que nul ne doit s'autoriser à mettre en péril.

C'est pour avoir oublié ces vérités fondamentales qu'en 1997 notre pays, ayant mis non sans mal ses pas dans le sillon de la démocratie, se retrouva brutalement en proie à de grands troubles intérieurs. Et c'est en prenant conscience des erreurs ainsi commises qu'après trois longues années de troubles intérieurs il a reformé sa cohésion intérieure, s'est lancé dans le processus de reconstruction dont nous commençons à tirer les premiers fruits, a entrepris de se moderniser pour prendre sa juste place dans le monde émergent.

Conclusion de ce qui précède: rien n'est plus important aujourd'hui, dans le moment où la nouvelle République se met en place, que de respecter le devoir de mémoire. Non pour ressusciter les antagonismes qui nous firent tant de mal, mais pour rappeler à chacun d'entre nous combien la paix intérieure est précieuse.

Ne nous faisons pas d'illusion : le Congo ne sera demain un pays prospère, où il fait bon vivre, que s'il garde présent à l'esprit les conséquences néfastes des erreurs commises par le passé. Alors que s'ouvre une nouvelle page de son Histoire, il doit achever de se convaincre que c'est en unissant ses forces et non en se divisant qu'il avancera.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Elvis Tsalissan Okombi échange avec le CAP



Le ministre Elvis Tsalissan Okombi et les dirigeants du CAP Crédit photo Adiac

Le ministre délégué près du Premier ministre, chargé des Relations avec le Parlement, Digne Elvis Tsalissan Okombi, a échangé avec les dirigeants du Congrès africain pour le progrès (CAP), un des partis de l'opposition, sur les questions liées à l'avenir du Congo.

Le maintien du dialogue permanent entre le gouvernement et les acteurs politiques de tous bords a été l'un des sujets au menu de l'entrevue entre le ministre Elvis Tsalis-

san Okombi et les responsables politiques du CAP notamment le président de ce parti, Jean Itadi, Christophe Moukouké (un des membres fondateurs) et bien d'autres. « L'échange que nous avons eu avec les dirigeants du CAP prouve bien la volonté des fils de ce pays à se mettre ensemble pour le faire avancer », a indiqué le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Relations avec le Parlement qui a promis transmettre le message de ses interlocuteurs au chef du gouvernement, Clément Mouamba.

Le président du CAP, pour sa part, n'a pas manqué à dire. « Le Congo a besoin de rayonner, de se développer. Et, cela n'est possible qu'en étant ensemble. Nous sommes disposés à apporter des solutions aux différents problèmes que connaît le pays », a déclaré Jean Itadi comme pour rassurer Elvis Tsalissan Okombi que les échanges engagés porteront assurément des fruits d'autant plus que le Premier est disposé lui aussi à écouter, à échanger à en croire le ministre délégué.

Rominique Nerplat Makaya

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Mauouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DESSERTE EN EAU POTABLE

Clément Mouamba visite le raccordement des réservoirs d'eau de Sadelmi et de Mayanga

Le Premier ministre, Clément Mouamba, a visité le 7 juin, en compagnie de quelques membres du gouvernement, les travaux de raccordement des réservoirs des quartiers Sadelmi, dans l'arrondissement 7 Mfilou et de Mayanga, dans l'arrondissement 9 Madibou, prévus pour renforcer la desserte en eau potable à Brazzaville.

Financés par le gouvernement, les travaux de raccordement de ces zones ont débuté il y a quatre jours et s'exécutent en deux volets, sous l'expertise d'une société chinoise, pour une durée d'un mois. Dans la faisabilité, l'entreprise s'attèle d'abord à reconforter et à traiter une érosion hydrique qui s'est déclarée sur la rue Matinguou Pierre au quartier château d'eau, causée par la destruction le 25 avril dernier, d'un conduit d'eau principal de la SNDE par un riverain, privant près de 35.000 abonnés.

« Les travaux qui s'exécutent, concernent la confortation d'une érosion occasionnée par un dégât causé par un riverain. Cette conduite d'eau qui date de 1954, refoulait

l'eau du barrage du Djoué, et alimentait les quartiers Bacongo, Château d'eau-Nganguoni, Makélékélé, jusqu'au centre-ville, notamment la zone du CHU et de Mougali III », précise le directeur technique de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE), Antoine Oléa.

Pour rétablir au plus vite la desserte dans cette zone, les techniciens de la SNDE ont installé les tuyaux secondaires, isolant définitivement cette vieille conduite principale âgée de 62 ans. Cette société chinoise s'attellera ensuite à raccorder le réservoir du château d'eau de Sadelmi, doté d'une capacité de stockage de 5.000.000 litres, avec celui de Mayanga.

Les travaux à réaliser consistent



Clément Mouamba et quelques membres du gouvernement suivant les explications du directeur technique de la SNDE (photo adiac)

entre autres, à la reconstruction, la stabilisation et le confortement des talus dans les sections érodées. Pour se faire, il sera aménagé des murs d'appui et un remblai de compactage mécano-hydraulique avec du

sable de concassage.

Au terme des travaux, quasiment tous les quartiers de Bacongo, Makélékélé, Mfilou et une bonne partie de Madibou seront alimentés en eau potable, au grand plaisir des

populations. Pour le Premier ministre Clément Mouamba, ces travaux viennent à point nommé, afin de permettre aux populations de s'approvisionner en eau potable.

Firmin Oyé

PARLEMENT PANAFRICAIN

« Le Congo a déjà ratifié 34 instruments juridiques de l'UA », déclare Roger Nkodo Dang



Roger Nkodo Dang et sa suite saluant Clément Mouamba

Poursuivant sa mission de sensibilisation pour la ratification des instruments juridiques de l'Union africaine, le président du Parlement panafricain Roger Nkodo Dang a déclaré le 9 juin, à l'issue de l'audience avec le Premier ministre Clément Mouamba, que le Congo est dans la bonne voie.

« En ce jour, le Congo a déjà ratifié 34 instruments juridiques de l'Union africaine ex-OUA sur 55 et je crois que le Parlement panafricain sera le 35^e et va continuer à se maintenir dans sa position de leader », a fait savoir Roger Nkodo Dang avant d'ajouter, « Je crois que c'est une question de temps maintenant. Le Congo va maintenir le cap sur la position qu'il a toujours occupée de leader en Afrique centrale en matière de ratification et le 2^e pays qui ratifie les instruments de l'Union africaine dans le continent ».

Nkodo Dang a dit recevoir les assurances au plus haut niveau de l'Etat, soulignant que dans les tout prochains jours, le Congo va ratifier le reste des instruments car, a-t-il souligné, il concourt à la mise en place d'un Etat de droit.

Jean Jacques Koubemba

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Charles Nganfouomo invité en Turquie pour un échange d'expériences

Le ministre délégué à la Décentralisation et au développement local, Charles Nganfouomo, effectuera d'ici peu, un voyage d'échange d'expériences en Turquie. Dans ce pays, il s'entretiendra avec les autorités sur des questions de décentralisation, et pourra nouer des contacts directs devant aboutir à des accords de jumelage entre certaines villes turques et congolaises.

Cette mission de travail en Turquie du ministre Charles Nganfouomo, dont la date n'est pas encore connue, a été conclue le 7 juin, au cours d'un entretien avec l'ambassadeur de Turquie au Congo, Can Incesu. Accompagné des experts et techniciens de son département, le ministre délégué à la Décentralisation et au développement local s'y rendra, certes, pour s'enquérir de l'expérience turque en la matière, mais également pour étudier la vraie possibilité d'une coopération décentralisée et durable avec ce pays.

« Nous sommes prêts à partager l'expérience que nous avons avec le Congo, cela nous permettra aussi de bénéficier du savoir-faire congolais en la matière », a précisé le diplomate turc, Can Incesu. A la faveur de cette mission, qui sera élargie aux autres membres du gouvernement, le ministre Charles Nganfouomo, discutera en tête-à-tête avec les autorités turques sur plusieurs aspects pouvant contribuer à la réussite de la mise en œuvre de la décentralisation au Congo.

Le ministre et ses collaborateurs chercheront à s'informer auprès des experts turcs afin de nouer des

contacts dans le cadre du renforcement des capacités des cadres et agents de son département. « Nous avons convenu sur un voyage

voyer des cadres et experts congolais se former et se recycler.

Le jour précédent, le ministre Charles Nganfouomo s'était entrete-



Charles Nganfouomo et Can Incesu (photo adiac)

d'études et d'échange d'expériences en Turquie. Au cours de ce voyage, les autorités congolaises pourront discuter directement avec leurs homologues et nouer des rapports qui peuvent aboutir à des jumelages. Nous avons également retenu le renforcement des capacités des cadres et agents du ministère », précise le ministre Charles Nganfouomo qui n'exclut pas la possibilité de signer des accords de partenariat avec quelques écoles supérieures et instituts publics turcs, dans la perspective d'en-

nu tour à tour, toujours sur les questions de décentralisation, avec le représentant-résident du Programme des Nations-unies pour le développement au Congo (Pnud), Anthony Kwaku Ohameng-Boamah et le conseiller de l'ambassade de France au Congo. Les deux personnalités ont réitéré chacune, leur volonté de coopérer et d'appuyer le Congo dans la mise en œuvre effective de la décentralisation.

F.O.

PROJET CAB

La Banque mondiale disposée à accorder un financement additionnel

La fin des travaux génie civil du projet Central African Backbone (Cab) est imminente, et l'installation des équipements télécom pour rendre opérationnel le réseau s'impose. Pour l'aboutissement de cette infrastructure numérique, la Banque mondiale (BM) a répondu favorablement à l'adresse de financement additionnel exprimée par le gouvernement congolais.

Le représentant résident de la BM au Congo, Djibrilla Issa en a informé le ministre des Postes et télécommunications, Juste Ibombo, lors d'une audience, le 7 juin à Brazzaville.

« Le gouvernement souhaite un financement additionnel pour compléter cette infrastructure. Nous sommes disposés à répondre favorablement à cette adresse avec d'autres partenaires qui interviennent dans ce domaine », a indiqué le représentant de la BM.

Interrogé sur le coût de ce financement additionnel, Djibrilla Issa a répondu que le montant n'était pas encore fixé. Il sera par ailleurs défini en fonction des besoins qui seront exprimés et des ressources dont dispose la banque.

Outre les financements qu'elle



accordera, cette institution financière se dit également prête à accompagner le gouvernement dans l'utilisation de cette infrastructure numérique afin d'améliorer la fourniture des services publics ((e.gouvernement, e.santé ainsi que

des applications en matière de douanes et de gestion de la fonction publique.)

Tous les instituts de l'université Marien-NGouabi, seront connectés à la fibre optique haut débit. En cours de réalisation par le projet Cab et Congo télécom, les

études de faisabilité sont déjà achevées. « Un appel d'offres a été lancé il y a quelques jours pour la fourniture en équipement », avait expliqué le coordonnateur de ce projet, Yvon Didier Miehakanda, lors d'une conférence de presse qu'il a ani-

mée récemment. L'Agence de régulation des postes et communications électroniques et l'Institut des sourds seront aussi bénéficiaires du haut débit, avait-il précisé.

La possibilité de soutenir des incubateurs, de renforcer les capacités des entreprises congolaises qui interviennent dans ce nouveau secteur de métier a été de même abordée. « Nous sommes disposés à travailler ensemble pour voir comment nous pouvons apporter notre appui à ces projets de gouvernement », a conclu le représentant résident de la BM.

Dans le cadre de ce financement additionnel, rappelons que le gouvernement congolais a signé en mai dernier avec la Banque africaine de développement, un accord de 52, 4 millions d'euro. Mis en vigueur en 2011, le projet Cab est cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale. Il a pour objectif, entre autres, de mettre en place des interconnexions régionales pour deux raisons : assurer des voies de secours au cas où le projet de couverture nationale ne fonctionnerait plus ; contribuer à la baisse des coûts de l'internet en République du Congo.

Lopelle Mboussa Gassia

TIC

Des applications made in Congo pour lutter contre le paludisme

De jeunes développeurs congolais ont mis en route des applications déjà fonctionnelles pour lutter contre le paludisme au Congo. Un succès rendu possible grâce à l'appui de plusieurs organismes avec comme tête de fil la fondation Ecair.

Quatre applications dont deux déjà en test dans les centres de santé ont été entièrement conçues sur place pour lutter contre le paludisme, première cause de mortalité au Congo selon les sources hospitalières. L'application DensiPara est particulièrement destinée aux techniciens de laboratoire. Elle va aider à déterminer le paludisme par le taux de parasite dans le sang du patient une fois le prélèvement sanguin effectué. « DensiPara sait distinguer les globules rouges des globules blancs, responsables de la maladie », renchérit Prince Youlou, président de la plate-forme Fongwana qui réunit des jeunes développeurs autour de ce projet.

La deuxième application, EduPalu, est cette fois-ci destinée au public. Elle apporte le maximum d'informations sur le paludisme, ses manifestations et son mode de prévention. EduPalu propose également la liste de pharmacies où l'on peut acheter les médicaments contre le paludisme. Le personnel de santé peut également s'informer de nouvelles avancées sur la lutte contre cette maladie et l'introduction de nouvelles molécules dans le traitement. Utilisée en test depuis six mois, l'application est une vraie mine d'informations qui permettra de renforcer la lutte contre ce fléau en associant les patients et le personnel soignant dans un large réseau de communication et d'éducation. Cette application peut être mise en service au plus tard le 30 juin 2016, annonce-t-on.

Deux autres applications, MicroPalu et RemontePalu sont en phase de finalisation. Le but du projet est de réduire la mortalité due au paludisme au Congo. Soutenue principalement par la fondation Ecair qui s'occupe de la logistique et du financement, la plate-forme Fongwana bénéficie également du soutien technique de la société Skepsa dans l'équipement informatique, tandis que la fondation Azur assure la vulgarisation du projet. La fondation congolaise pour la recherche médicale, l'OMS et le Programme national de lutte contre le paludisme leur apportent un appui important. Le projet vise à mettre en synergie de jeunes programmeurs et chercheurs, pour trouver une solution novatrice contre le paludisme.

Quentin Loubou

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

LE CONGO COMPTE CRÉER DES CAISSES FÉMININES AU BÉNÉFICE DES VENDEUSES

La ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Inès Bertille Nefer Ingani, a mené, le 07 juin à Brazzaville, une campagne de création des caisses féminines au bénéfice des vendeuses.

Actuellement, la ministre mène une campagne de proximité et d'explication de ce concept auprès des femmes qui vendent dans les différents marchés de la capitale. Elle s'est rendue successivement dans les marchés publics de Mikalou et du Plateau des 15 ans pour éclairer les vendeuses sur les notions : caisse féminine et intégration effective de la femme.

A terme, l'idéal consiste à formaliser

et à généraliser les caisses féminines, sur l'ensemble du territoire, pour aider les femmes à s'épanouir et à intégrer la logique de la diversification économique, une politique mise en œuvre par le gouvernement congolais. Autrefois, ces caisses féminines ont existé car elles sont présentes à Bokouélé (Cuvette) et à Madingou (Bouenza).

Selon certaines sources, la mise en œuvre des caisses féminines sera effective dès la création par les services des mairies d'arrondissement d'une base de données factuelles.

« Nous avons pensé aider les femmes. Mais il nous faut une base de données. Les bénéficiaires seront les femmes auparavant enregistrées par la mairie, c'est-à-dire celles qui payent leur taxe,

car la nouvelle République voudrait bien d'un changement de mentalités », a indiqué la ministre Inès Bertille Nefer Ingani.

Signalons qu'à son arrivée dans les 4e et 6e arrondissements de Brazzaville, la ministre a été respectivement accueillie par Benjamin Loukakou, administrateur-maire de Moundali ainsi que Privat Frédéric Ndéké, administrateur-maire de Talangai. L'administrateur-maire de Moundali a loué l'initiative en ces termes : « Que dire encore de la promotion de la femme ? Vous êtes déjà à l'œuvre madame la ministre ». Enfin, pour mettre en œuvre ces élans caritatifs, la ministre a profité de faire un don de vivres et de non vivres à un orphelinat de la place.

Fortuné Ibara

MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME

Ines Nefer Ingani se dit prête à soutenir les vendeuses du marché Bernard Kolelas

C'est au cours d'un face-à-face avec les vendeurs et vendeuses du marché Bernard Kolelas, ex-Total, situé à Bacongo, 2^e arrondissement de Brazzaville, que la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, a enclenché un processus visant à adopter dans sa stratégie la formation des coopératives.

Lors de cette rencontre, les vendeurs et vendeuses ont eu l'occasion de mieux comprendre cette politique que la tutelle veut mettre en place, à savoir : créer des groupements coopératifs à Brazzaville et dans tous les départe-

ments, mais aussi estimer les impacts possibles de ce projet.

Parlant de la réalisation de ce projet, la ministre de la Promotion de la femme a exhorté ces vendeurs et vendeuses à plus d'unité et de cohésion, en vue de se préparer à mieux gérer et à mieux s'organiser. « Notre ministère a pris l'initiative de savoir comment gérer les mamans. Il s'agit de vous encadrer afin de vous apporter un appui substantiel par l'octroi de crédits : une espèce de caisses féminines qui sera mise en place très prochainement », a-t-elle assuré.

Une pléthore des participants a donné un cachet particulier à cette rencontre. A côté de l'invitée de marque, l'administrateur maire de Bacongo, Simone

Loubienga, on pouvait noter la présence de la ministre de l'Economie forestière, du développement durable et de l'environnement, Rosalie Matondo, qui a engagé les vendeurs et vendeuses du marché Bernard Kolelas à s'inscrire dans une dynamique de salubrité, où la résurgence des sachets dommageables pour l'environnement a été constatée. Une visite du marché a sanctionné cette rencontre. Avant de quitter le site, la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Inès Bertille Nefer Ingani, a fait quelques provisions en vivres frais qu'elle est allée par la suite remettre à un orphelinat de la place « L'espace Jarrot ».

Guillaume Ondzé

INTERVIEW

Irma Séraphine Pella : « rendre les foyers améliorés accessibles à tous les ménages congolais »

Avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), l'association Femmes-énergie et un groupement d'artisans ont conçu un prototype de foyer amélioré destiné aux ménages congolais. Dans un entretien exclusif mardi avec les Dépêches de Brazzaville, Irma Séraphine Pella (ISP), secrétaire générale de l'association femmes-énergie, explique le bien-fondé de ce produit, les avantages pour les ménages et l'environnement.

LDB : Vous venez de lancer une unité industrielle de fabrication des foyers améliorés, qu'est-ce qui a motivé ce projet ?

ISP : Tout d'abord, le foyer amélioré est un outil qui économise la consommation de charbon et de bois énergie. Ce foyer-là est



déjà utilisé dans d'autres pays comme le Mali, le Sénégal et le Cameroun. Or, chez nous en République du Congo, il n'existe pas encore ; le charbon et le fagot deviennent de plus en plus chers, en raison de l'urbanisation de nos localités.

Dans le cadre de l'environnement, le constat est que 90% de l'énergie que nous utilisons sont tirés du bois et du charbon de bois. Or, plusieurs programmes demandent d'avoir des techniques qui font qu'on puisse

lutter contre le changement climatique. Nous utilisons beaucoup de bois, beaucoup de charbons dans nos consommations, il est question de réduire l'utilisation de ces matières. Le foyer amélioré permet de réduire l'utilisation du bois et du charbon de bois.

LDB : Comment entendez-vous développer cet atelier, en tant qu'unité de production ?

ISP : Nous ne commercialisons pas. C'est un projet de démonstration. Car, pour un tel projet, il faut prouver qu'on a de la matière première, des artisans et des consommateurs à grande échelle. Nous avons juste eu un financement du PNUD qui nous a permis de développer le projet et de montrer qu'au Congo on peut mieux faire.

Nous avons pu réunir des artisans bien formés et en mesure de fabriquer au moins cinq mille foyers par année. Nous sommes une association à but non lucratif, mais nous créons une chaîne de production : des fabricants et distributeurs.

LDB : Allez-vous encourager des artisans à fixer des prix abordables sur le marché ?

ISP : Justement, notre rôle est de faire en sorte que ce nouveau produit soit accessible à tout le monde. Le prix du foyer, ce n'est pas les artisans qui l'imposent. Nous avons étudié grâce à l'assistance scientifique de l'Université Marien N'Gouabi, les dépenses de production, la main-d'œuvre de fabricants, le prix des matières premières, avant d'adopter le prix de revient fixé à 15,000Fcf.

LDB : Quels avantages ce projet pourrait procurer aux ménages congolais ?

ISP : Les avantages sont multiformes : les études que nous avons faites montrent que les foyers améliorés ont une durée de vie de trois ans, contre seulement deux mois pour les foyers traditionnels. Avec le foyer amélioré, on peut utiliser pendant un mois un sac de charbon, ce qui n'est pas le cas pour le foyer traditionnel ; ce nouveau produit allège le panier de la ménagère, allège les travaux ménagers ; il réduit la demande en bois ; enfin, il contribue à la création d'emplois.

LDB : Avez-vous un message à lancer à l'endroit du gouvernement et des partenaires au développement ?

SIP : Nous sommes actuellement dans la phase de production, distribution et commercialisation. C'est un projet national, une simple association ne peut conduire jusqu'au bout un tel projet. Nous comptons sur l'appui du gouvernement, notamment du ministère l'Environnement, du ministère de l'Artisanat, du ministère de la Promotion de la femme, y compris celui de la Recherche scientifique.

Propos recueillis par Fiacre Kombo

JUSTICE

Le Congo tend vers la ratification du protocole de Malabo

« (...) Nous travaillons pour y aboutir », a dit le ministre congolais de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, Pierre Mabilia, au président du Parlement panafricain, Roger Nkodo Dang, qu'il a reçu en audience le 7 juin à Brazzaville.

Le protocole de Malabo vise la création d'une Cour africaine de justice et des droits de l'Homme et confère par ailleurs au Parlement panafricain, le pouvoir législatif. Le président dudit Parlement veut voir le Congo ratifier ce protocole. « Le Congo est un très bon élève en matière de ratification des traités internationaux. Nous croyons que le pays va ratifier cet instrument juridique », a-t-il déclaré.

Le ministre congolais de la Justice a, pour sa part, rassuré Roger Nkodo Dang de la volonté du Congo à demeurer bon élève s'agissant des ratifications des traités internationaux. « Nous ferons en sorte que le dossier du protocole de Malabo soit sur



Le ministre de la Justice Pierre Mabilia recevant le président du Parlement panafricain. Crédit photo Adiac

la table des deux chambres du Parlement lors de la prochaine session », a expliqué Pierre Mabilia. Après quoi, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, le promulguera. Et, le ministre des Affaires Etrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, se chargera du dépôt de l'instrument de ratification qui d'ailleurs ne se fera qu'en deux ou trois

articles. Autant dire que les choses ne sauraient tarder. En rappel, avant d'être reçu par le ministre Pierre Mabilia, le président du Parlement panafricain avait échangé, le 6 juin courant, avec le président du Sénat, André Obami-Itou à ce sujet. Il est aussi passé par l'Assemblée nationale. Le travail dans le sens de ratification se poursuit.

Rominique Nerplat Makaya

Les prisonniers graciés recouvrent la liberté

Le procureur de la République, près le Tribunal de grande instance, André Oko Ngakala, a remis à chacun de ces délinquants primaires les avis de mise en liberté, le 7 juin à la Maison d'arrêt, en présence du ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, Pierre Mabilia.

« Vous êtes libres à compter de ce jour. N'abusez pas de la grâce du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, tirez plutôt les leçons. (...) Que cette liberté vous permette de réussir votre réinsertion sociale », a déclaré le ministre de la Justice. Pierre Mabilia s'adressait là, à un échan-

tillon des 89 prisonniers élargis grâce au décret présidentiel n°2016-176 du 3 juin portant remise totale ou partielle des peines aux personnes condamnées ou détenues. Après quoi ces derniers se sont débarrassés de leurs gilets carcéraux en disant merci et en faisant quelques promesses...

« Je ne savais pas qu'à cette date je pouvais être libérée. La décision du président de la République, à mes yeux est d'une grande importance. Les mots me manquent pour lui dire merci tout en promettant ne plus jamais transgres-

ser la loi », a indiqué Lydie Moukoko, la seule femme de l'échantillon présenté à la presse. A l'en croire, elle a été condamnée à trois ans de prison mais par la grâce du président de la République, elle n'a purgé que six mois de sa peine. Lydie Moukoko, à dire vrai, n'est pas l'unique dans ce cas de figure. La majorité d'entre eux devrait encore passer plusieurs mois voire années à la Maison d'arrêt. Libres désormais, ils ont promis de ne plus poser des actes répréhensibles.

Tant pis pour ceux qui récidiveront, a prévenu le ministre de la Justice. Cette fois-là, ils ne seront plus graciés d'autant plus que le décret présidentiel portant remise de peine ne concerne que les délinquants primaires (ceux qui ont commis des délits pour la première fois) condamnés aux peines correctionnelles, allant de 1 jour à 5 ans, et non les récidivistes, a-t-il expliqué. Les détenus libérés qui ont regagné leurs familles le même jour, ont pris acte.



Le procureur de la République remettant aux prisonniers les avis de mise en liberté. Crédit photo Adiac



MÜTZIG FABRIQUÉE AU CONGO RÉCOMPENSÉE EN EUROPE



Trophée de la Qualité Supérieure
Bruxelles 2016



LE GOÛT DE LA REUSSITE

SCANDALE

Près de 3000 personnes escroquées

Une entreprise fictive opérant à Brazzaville, dénommée Société de Travaux Divers (STD) avait recruté environ 3000 personnes, majoritairement des femmes, moyennant 12.000CFA chacune soit un total de plus de 36 millions frauduleusement encaissés.

Après le recrutement, les responsables de la STD ont déployé les travailleurs dans plusieurs sites, entre autres, l'enceinte de la Télévision nationale, le complexe sportif La Concorde à Kintélé pour désherber et réaliser divers travaux. A la fin du premier mois de service, pas de salaire pour les travailleurs. Ils sont finalement montés au créneau d'autant plus que leurs recruteurs ne se faisaient plus voir. Ces derniers n'étaient pas non plus joignables aux téléphones. Ainsi, dans la matinée du 7 juin, près d'une cinquantaine de tra-



Les manifestants devant le Ministère de la Justice. Crédit photo Adiac

vailleurs se sont déportés au Palais de Justice de Brazzaville non pas pour porter plainte mais pour manifester. Le procureur de la République près le Tribunal de grande instance,

André Oko Ngakala, les a rassurés que les malfrats (au nombre de 4) étaient déjà aux arrêts et qu'une information judiciaire était ouverte.

Les propos du procureur, pour-

tant vrais, ne les ont pas visiblement convaincus. Les travailleurs de la STD escroqués se sont déportés au ministère de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples

autochtones, tronc d'arbres à la main pour se faire entendre. Le ministre Pierre Mabilia a reçu cinq meneurs du groupe pour s'enquérir de la situation. Après échange, il leur a demandé d'attendre les conclusions de la procédure engagée. « Ce n'est pas au ministère de la Justice que l'on porte plainte ou que l'on juge. Garder votre calme et faites confiance à la justice qui est en train de faire son travail », a déclaré le ministre. Le procureur de la République, présent à cette réunion, a rassuré que le dossier suit son cours normal. Il est déjà sur la table du quatrième cabinet du juge d'instruction. Pour ne pas perdre raison, les travailleurs abusés ont résolu de suivre la voie prévue par la loi sans troubler l'ordre public.

Rominique Nerplat Makaya

MÉDIAS

La presse congolaise confrontée aux problèmes de financement

Les professionnels des médias publics et privés ont échangé le 7 juin, sur les maux que connaît la presse congolaise à l'occasion de la deuxième édition du festival de films sur le journalisme sous le thème « une presse libre et responsable : socle de la démocratie »

La rencontre est organisée par l'Ambassade des Etats-Unis et le forum des journalistes bilingue au Centre d'information des Nations unies, avec le concours du ministère de la communication

Elle s'inscrit dans le cadre de la commémoration de la journée mondiale de la liberté de la presse célébrée le 3 mai de chaque année. La formation permettra aux participants d'échanger les expériences, en vue de contribuer au renforcement de leurs capacités.

Après l'ouverture des travaux par le ministre de la Communication, Thierry Lézin Mougala, en présence du président du Conseil supérieur de la liberté de communication, Philippe Mvouo la communication qui s'en est suivie a porté sur les défis de financement d'une presse indépendante au Congo. La communication a été faite par le président de l'Observatoire congolais des médias, Bernard Mackiza.

L'orateur a circonscrit sa communication sur le manque de financements, la liberté de presse au Congo et les obstacles rencontrés par celle-ci. Selon lui, la presse congolaise est confrontée au manque des capitaux, à la réduction du champ de la publicité, à l'irrégularité de parution des journaux et à bien d'autres maux.

Cette communication n'a pas laissé indifférents les participants qui se sont interrogés sur les états généraux de la presse, la gestion des entreprises de presse, le financement promis par l'Etat etc.

Les états généraux de la presse s'appelleront désormais les assises nationales de la presse congolaise

Le président du Conseil supérieur de la liberté de presse, Philippe Mvouo s'est dit interpellé par les doléances des professionnels des médias. Selon lui la presse congolaise est malade, car elle nécessite une formation permanente.

Abordant la question du financement, Philippe Mvouo a indiqué : « L'Etat avait promis le financement de la presse mais le geste n'a été effectué qu'une seule fois. L'Etat avance des raisons sur la redevance audiovisuelle qui ne se limitait qu'à la Radio et Télévision publiques. Nous nous battons pour que ce financement soit élargi avant d'indiquer qu'il avait demandé à la presse de se regrouper en entreprise ».

De son côté, le ministre Thierry Lézin Mougala a évoqué la difficulté rencontrée dans le recouvrement de la redevance audiovisuelle (RAV). Selon lui, cette RAV devrait être collectée à partir des factures des abonnés de la Société nationale d'électricité (SNE). Cette dernière ne l'a jamais rétrocedé à l'organe régulateur depuis 2003 jusqu'à nos jours.

Les journées d'hier et d'aujourd'hui ont été consacrées à la projection des films. Le premier film intitulé Spotlight parle du rôle du journaliste qui a dévoilé les scandales d'abus sexuels commis par l'Eglise catholique, alors que le deuxième par contre examine la relation complexe entre l'activiste noire Steve Biko et le journaliste Donald Woods.

Lydie Gisèle Oko

SANTÉ PUBLIQUE

Jacqueline Lydia Mikolo présente le système sanitaire congolais à Genève



Séance de travail entre la ministre et les responsables des institutions (crédit-adiac)

La ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo a exposé à la 69e assemblée mondiale de la santé organisée du 23 au 28 mai, à Genève, en Suisse, l'engagement du gouvernement congolais à renforcer le système de santé

Cette présentation a été faite dans sa déclaration donnée lors des travaux de l'assemblée mondiale sur thème « Transformer notre monde : le programme de développement durable à l'horizon 2030 ».

En effet, Jacqueline Lydia Mikolo explique que dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), le Congo s'est engagé à travers le renforcement du système national de santé à mettre un accent particulier sur le renforcement des districts sanitaires. Le programme du gouvernement intitulé «La marche vers le développement», poursuit-elle, prévoit en cette période de 2016 à 2021, l'accès des populations aux soins de santé de qualité et à moindre coût au premier plan des urgences du moment. A cet effet, l'Etat contribue à l'amé-

lioration de la santé des populations à travers ces réalisations. Il s'agit de la construction des hôpitaux généraux dans tous les départements du Congo, la réhabilitation des structures sanitaires publiques, du maintien de la gratuité des actes de soins médicaux à certaines couches de la population.

Parmi celles-ci, l'on compte également la mise en œuvre de l'assurance maladie universelle, le renforcement de la prise en charge de certaines pathologies telles que les maladies tropicales négligées, la drépanocytose, l'amélioration de la prévention en matière de santé de la mère et de l'enfant, la nutrition et le VIH, ainsi que la formation de près de 3000 médecins et le recyclage du personnel de santé.

Selon elle, le gouvernement entretient une bonne collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé sur l'amélioration de l'offre des soins et les services de santé et sur l'accès universel des populations aux soins et services offerts. « Une transformation réelle du monde ne saurait se réaliser sans la coopération entre les acteurs étatiques et non étatiques. A cet égard, il conviendrait de souligner que la mutualisation des moyens aussi bien finan-

ciers qu'humains est un impératif dans l'atteinte des ODD », a-t-elle déclaré.

Au terme de ses propos, Jacqueline Lydia Mikolo a lancé un plaidoyer pour plus de solidarité avant d'appeler les Etats membres à plus d'engagement en vue de mettre à la disposition de l'organisation des contributions volontaires pour la réalisation des objectifs.

Notons que le séjour de la ministre de la Santé et de la population en Suisse à Genève a été marqué par des échanges et séances de travail avec les responsables des institutions. Les points abordés sont notamment ceux portant sur l'alliance mondiale pour la vaccination, le Fonds mondial pour la lutte contre le VIH/ sida, la tuberculose et le paludisme ainsi que le programme des Nations unies pour la lutte contre le VIH/ sida

A l'ouverture des travaux de la 69e assemblée mondiale de la santé, le directeur général de l'OMS, Margaret Chan a mis un accent particulier sur les différentes épidémies et maladies ayant frappé le monde : la fièvre à virus Ebola, la propagation du virus Zika, la fièvre jaune et la résurgence de la Dengue.

L.G.O.



UEFA EURO 2016



DU 10 JUIN AU 10 JUILLET

RETRANSMISSION EN DIRECT DES MATCHS AVEC HEINEKEN ET COCA-COLA

SNACK TIRS AU BUT

Soft Drink ou Bière
& Hot Dog
5.000 FCFA



PEFACO HOTEL MAYA MAYA
AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE
★★★★★



PEFACO HOTEL ALIMA PALACE
OYO · RÉPUBLIQUE DU CONGO
★★★★★

LIVRE

Léonidas Carel Mottom Mamoni propose la création d'un fonds d'aide à l'édition

Le ministre de la Culture et des arts, Léonidas Carel Mottom Mamoni a lancé cette invite le 07 juin 2016 à Brazzaville, lors de la rencontre avec les écrivains membres de l'Union nationale des écrivains, artistes et artisans congolais (Unéac), du Forum des écrivains et ceux n'appartenant à aucune structure.

Depuis que Léonidas Carel Mottom Mamoni est arrivé à la tête du département de la culture, il a décidé de se faire accompagner par les sachants dans tous les domaines, parce qu'il considère que les grands hommes sont ceux qui ont compris qu'on ne peut pas faire de grandes choses en évoluant seul. Voilà qui justifie ses différentes rencontres avec tous les culturels ainsi que les artistes et artisans, sans oublier les partenaires du ministère.

Lors de sa rencontre avec les écrivains le ministre de la Culture et des arts, a déclaré qu'il a pris du temps de les écouter, d'écouter leurs propositions. Certes son département ministériel n'apportera peut-être pas toutes les solutions



Les écrivains suivant attentivement le ministre

t-on dans 50 ans, dans 80 ans, pour que la mémoire collective se souvienne qu'à une certaine époque le Congo a fait un certain nombre de choses.

« Le Congo débourse beaucoup d'argent en organisant le Festival panafricain de musique (Fespam). Je me suis interrogé dans 50 ans, lorsque nous n'organiserons plus le Fespam, qu'est ce qui restera dans la mémoire de nos enfants si

Il a reconnu aussi que les écrivains ont des problèmes pour éditer leurs livres. Ecrire est un exercice intellectuel difficile, une grande aventure à laquelle se livrent les écrivains. Pourtant au terme de cette aventure, l'écrivain doit faire encore face à un nouvel écueil qui est l'édition puis la promotion des ouvrages.

« Je veux qu'on réfléchisse dès aujourd'hui ensemble sur la

aide tant soit peu aux auteurs congolais », a-t-il proposé.

Enfin, Léonidas Carel Mottom Mamoni a demandé aux écrivains qui ont édité des livres et qui se trouveraient stockés en France, de se présenter à son cabinet jusqu'au 30 juin, pour qu'ils s'en charge de les aider à les faire acheminer vers Brazzaville. « Croyez-moi, nous ferons ce bout de chemin ensemble. Soutenez-nous, ai-

Le ministre de la culture et des arts dez-nous pour faire de telle sorte que des victoires que nous aurons demain, que ce soit des victoires partagées. Personne n'aura une gloire personnelle de ce que nous ferons. La gloire, les échecs, nous devons les avoir ensemble », a-t-il conclu.

Une autre rencontre avec les écrivains pourrait avoir lieu avant fin juin 2016, a-t-on appris.

Bruno Okokana

EVOCATION

Mohamed Ali et son véritable «Combat du siècle»

Décédé le 3 juin dernier, Mohamed Ali est l'homme des superlatifs, celui qui aura marqué l'histoire de la boxe par ses combats épiques, ses multiples titres, son style, ses engagements politiques. Reconnu comme l'un des plus grands boxeurs de tous les temps, il se considérait lui-même comme le plus grand, le plus beau. C'est le boxeur aux deux « combats du siècle »

Si de nombreux Africains n'ont retenu comme combat du siècle que celui de Kinshasa, le 30 octobre 1974 parce qu'il eut lieu en Afrique, ce combat qualifié aussi de « lutte dans la jungle » entre Mohamed Ali et George Foreman, n'était que le deuxième combat du siècle après celui du 8 mars 1971, son premier combat contre Joe Frazier.

Ce combat-là présentait plus d'enjeux importants. C'était le combat du come-back de Mohamed Ali, après cinq ans d'inaction pour retrait de licence de boxeur. Il opposait deux sportifs au style et à la personnalité opposés. En symbolisant une espèce de ligne de fracture entre les bons nègres et les mauvais citoyens parce que opposés à la discrimination raciale, il était considéré plus qu'un événement sportif car il polarisait le combat entre les Blancs et les Noirs, les défenseurs de l'ordre établi et les militants des droits civiques, l'Occident et le

Tiers Monde. Ce combat vit la première défaite de Mohamed Ali dans la catégorie pro.

Ce combat du siècle n'était pas qu'un simple pugilat. L'homme qui révolutionna le « noble art » se battait pour ses idées et pour tous les opprimés. D'ailleurs, la veille du combat, aux Etats-Unis comme dans d'autres villes européennes, dans les bus, le métro, les débits de boissons, Blancs et Noirs, les pro et les anti Ali se regardaient en chiens de faïence. Chacun était conscient que la défaite de son champion serait considérée comme une victoire politique. Mohamed Ali alias Cassius Clay, était devenu le symbole de la lutte anti impérialiste, celui qui avait refusé d'effectuer le service militaire et d'aller combattre au Vietnam et fut déchu de ses titres de champion. Objecteur de conscience, il se convertit à l'islam.

Au cours de ce combat, Ali resta fidèle à son style et à sa personnalité. Il piquait comme une abeille et esquivaient comme un papillon. Il était bavard, exubérant, il dansait sur le ring avec son célèbre jeu de jambes, son verbe restait provocateur et cinglant (trash talking). Joe Frazier demeurait taciturne, statique, avançant vers les coups et frappant comme un automate, un bulldozer, sans état d'âme. Il représentait pour les Américains le

bon citoyen, obéissant, soumis, un simple sportif. Mohamed Ali était le contestataire, le militant anti conformiste, le défenseur des droits civiques, l'insoumis, le révolté, le mauvais citoyen. Au combat ce jour, Frazier se comportait comme un drogué, un homme dopé. Il encaissait tous les coups sans broncher. Il boxait comme un robot.

Frazier l'emporta aux points, mais aussitôt après le combat, il fut hospitalisé, preuve qu'il n'était pas dans son état normal pendant le combat et qu'il avait souffert plus que le vaincu.

La défaite d'Ali fut fêtée par les Blancs, satisfaits qu'un bon nègre ait corrigé ce récalcitrant. Ils se disaient que cela calmerait les ardeurs du battu et surtout lui enlèverait toute chance de revenir au sommet. Les partisans d'Ali vécurent cette défaite comme une humiliation mais en même temps, ils estimaient qu'Ali méritait de gagner contre ce robot qu'ils disaient dopé, persuadés que la revanche ne tarderait pas. Ali avait prouvé que malgré une interruption de combat de 5 ans, il avait gardé sa verve, ses capacités intactes, qu'il n'était pas fini, et qu'il s'était battu contre l'injustice et la discrimination et l'avait emporté contre le mal. Il reste « the greatest ».

Gustave Pana Zoula

FAIRE PART

À l'occasion de son anniversaire
Mme Aubiège Madédé

a l'immense plaisir et la joie de vous compter parmi ses hôtes au repas qu'elle offre le samedi 11 juin 2016 à partir de 15h00 au n°2380 de la rue Mbemba Théodore à Makélékélé.

Carte exigée et cordial bienvenues



Show tous les vendredis à partir de 18h00 avec Djason philosophe the winner, O vencedor, el caliente et l'orchestre Super Nkolo Mboka, au Bar dancing «IMPACT (ex le Talassien), n°53, rue Tchitondi avenue Marien Nguabi en diagonale de l'église Kimbanguiste de Talangai.

SPECTACLE



MINISTÈRE DU TRAVAIL
ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

CABINET

N° 271 /MTSS-CAB

COMMUNIQUE DE PRESSE

(Français - Lingala - Kituba)

Objet : dérogation à la loi n° 2-94 du 1^{er} mars 1994,
fixant les jours fériés, chômés et payés

Il est porté à la connaissance des jurys, des personnels enseignants retenus pour la surveillance, des candidats au baccalauréat technique et des parents d'élèves que le vendredi 10 juin 2016, jour de fête légale de la commémoration de la conférence nationale souveraine, sera, à titre exceptionnel, une journée de travail pendant laquelle les épreuves d'examen se dérouleront normalement.

Il est rappelé à tous que les épreuves, qui débuteront le mardi 07 juin 2016, se poursuivront au jour le jour, conformément au calendrier déjà établi par le ministère en charge de l'enseignement technique et professionnel.

Fait à Brazzaville, le 02 JUN 2016

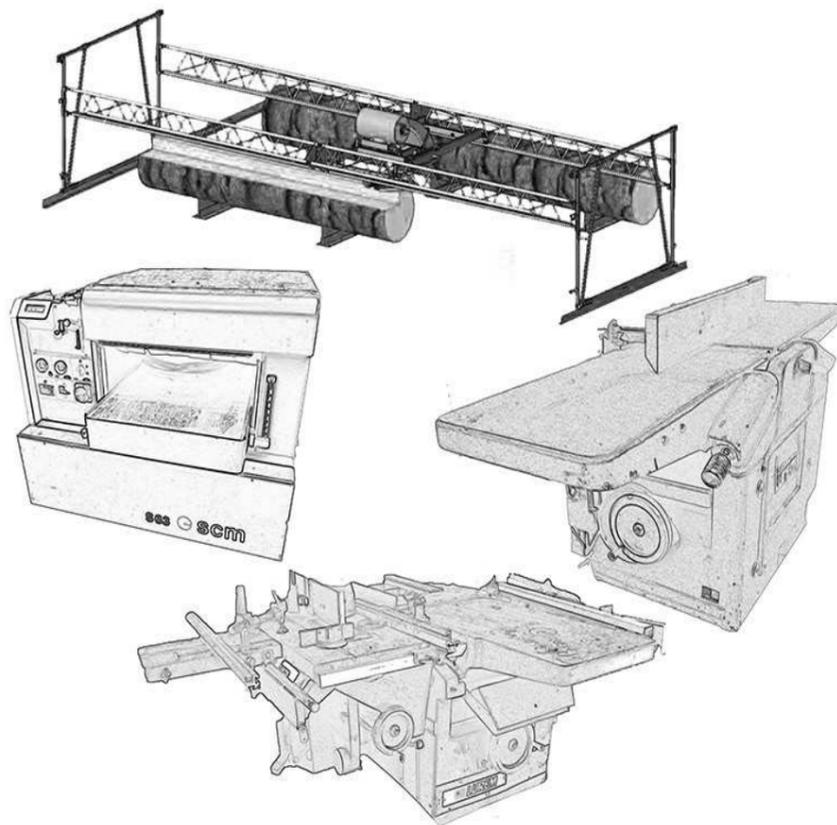
Pour le Ministre du Travail et de la
Sécurité Sociale en mission,

Euloge Landry KOLELAS
Ministre du Commerce Extérieur
et de la Consommation



MACHINES A BOIS

NEUF & OCCASION



Ets. JOULIN Père & Fils - Paris
10, rue Destouches - 94500 CHAMPIGNY sur MARNE - FRANCE

Brazzaville : 06 66 47 290 - Pointe-Noire : 06 92 40 074

Paris : +33 (0)6 08 02 59 42

Email : ets.joulin@free.fr

AVIS DE PERTE

Monsieur FARRAN ABBAS domicilié à la villa SOPROGI OCH Mougali, demande à toutes personnes de bonne volonté ayant retrouvées ses deux passeports : l'un ordinaire libanais expiré N° 1852535 et l'autre ordinaire en cours de validité N° RL3229472, de bien vouloir les déposer à la Société BUROTOP IRIS, sise au n°4 Avenue Foch en face de la Mandarine. Une forte récompense lui est réservée.

NÉCROLOGIE

Bernadette Ibara, Gabriel Ongandza, Parfait Nyanga et les enfants Itoua Natacha, Itoua Quentin, Itoua Bergena ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de Mr Itoua Jean alias le Watt-grand John, survenu à Brazzaville le 4 juin 2016, des suites d'une maladie. La veillée mortuaire se tient à Talangai dans la rue Bouenza n° 189 (arrêt Mboulé). La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Roger Séraphin Loupet agent des Dépêches de B/ville La famille Loupet, la veuve Morapenda née Bazenga Philomène, les familles Nanitelamio et Houla, les enfants Moboua ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur sœur, mère, tante et nièce Christine Nzonzeka, survenu à Abidjan (Côte-d'Ivoire) des suites d'une maladie. La veillée mortuaire se tient au N°28 bis de la rue Mbamou Mougali. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Joël Soba, ingénieur Electro mécanicien et Ex Agent SOGECO, ETDE-Congo et Bouygues est décédé le dimanche 29/05/2016 à Kinshasa après une évacuation sanitaire des suites d'une maladie. Les obsèques ont eu lieu le dimanche 05/06/2016 au cimetière de Kinkolé à Kinshasa.



Anne Marie Nzitoukoulou Missamou, Alexandre Mpemba et la famille Kindamba ont la profonde douleur d'annoncer à Alphonsine Bikoyi (Bibi), Abel Kimbembe à Pointe-Noire, les enfants et connaissances, le décès de leur nièce, Météie Koubemba, survenu le 27 mai à Brazzaville des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au n°9, rue Nkombo à Kinsoundi et la date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Siméon Ntsayouolo, agent des dépêches de Brazzaville, Théophile Dietouhangana, directeur départemental des collectivités locales de Brazzaville, Célestine Milandou, enseignante ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur nièce et fille Dietouhangana Koutoula Belva Divine, étudiante en 2^e année STC à l'université Marien-Ngouabi survenu le vendredi 3 juin 2016 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire est située au n°32, rue Ngandiemo Moukondo - Brazzaville. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



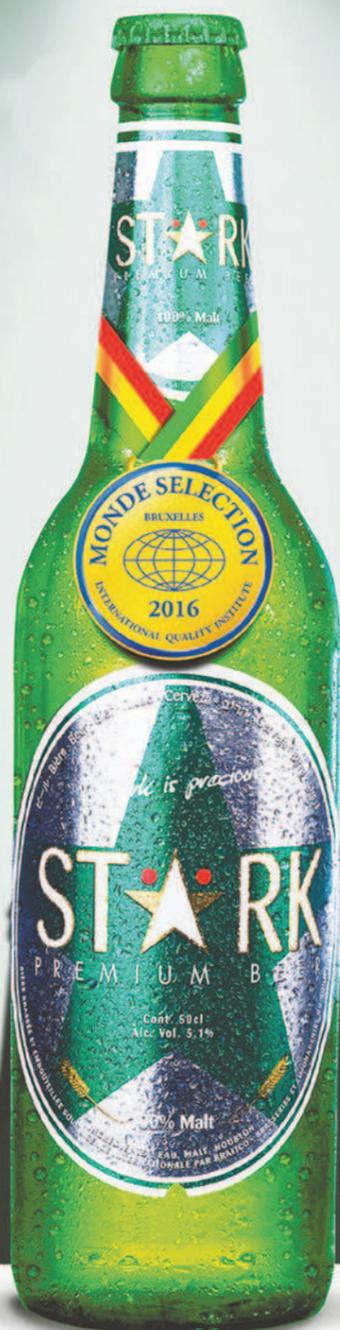
STARK
PREMIUM BEER



MONDE SELECTION,
Internationale Quality Institute,
GOLD Quality Award 2016

L'OR
pour la plus
Précieuse
des bières

100% malt
100% Congolaise



Stark is precious

BRALICO
BRASSERIES ET LIMOMADERIES DU CONGO

AG Partners®

EURO 2016

L'Espagne remet sa couronne en jeu

Dépossédée de son titre mondial par l'Allemagne, en juillet 2014, l'Espagne remet son titre européen en jeu. La 15e édition du championnat d'Europe des Nations débute ce vendredi en France, dans un contexte tendu, quelques mois après les attentats de novembre 2015 et alors que des mouvements de grève dans les services publics, paralysent le pays.

Double championne d'Europe en titre (2008 et 2012), l'Espagne remet son titre en jeu, à partir de vendredi soir. Le match d'inauguration entre la France et la Roumanie lancera en effet la compétition, qui s'achèvera au même endroit, au Stade de France de Saint-Denis, le 9 juillet. Car trente-deux ans après l'édition 1984 remportée par les Bleus de Michel Platini, l'Euro est de retour en France. Dans un contexte très tendu.

Sept mois après les attentats de Paris, la France est en état d'alerte maximum, l'Etat Islamique ayant réitéré, récemment, ses menaces à l'encontre des pays participant à la coalition qui le combat en Syrie. Les stades des dix villes hôtes (Paris, Saint-Denis, Marseille, Lyon, Toulouse, Saint-Etienne, Lille, Nice, Lens et Bordeaux) seront très surveillés et les unités d'élite de la police (le

GIGN, la BRI, le RAID) prêtes à intervenir à la moindre alerte.

Mais l'inquiétude est surtout concentrée sur les « fan zones », espaces des entreprises partenaires de la compétition, où seront massés des milliers de supporters des différents pays (la plus grande, basée à côté de la Tour Eiffel, pourra contenir jusqu'à 92 000 personnes). Leur maintien ou non a été sujet à débats au sein de la classe politique française, certains estimant que ces rassemblements de foule devenaient des cibles idéales.

La situation sécuritaire n'est pas le seul motif d'appréhension pour les autorités françaises et pour les nombreux supporters étrangers attendus dans l'hexagone : les grèves menées par les syndicats Sud et CGT paralysent une bonne partie des transports (SCNF, RATP) et des services publics, alors que plusieurs raffineries de pétrole sont encore bloquées. Un climat social pesant qui pourrait compliquer le bon déroulement du tournoi.

Mais revenons au terrain, cet espace qui passionne tant nos lecteurs. Si l'Espagne vise un triplé historique, elle n'est pas la favorite de cet Euro. Ce statut revient logiquement à l'Allemagne, auréolée de son titre mondial au Brésil. Malgré quelques absences (Reus,

Gündogan et Rudiger, blessé au genou en début de stage de préparation et peut-être Schweinsteiner), la Mannschaft n'est pas la sélection la plus à craindre.

Car chez les autres prétendants à la victoire finale, les absents sont légions : les Portugais Coentrao, Bernardo Silva et Danny sont forfaités. Comme les Italiens Veratti, Marchisio, Damian (incertain), Montolivo et Perrin, tandis que Pirlo et Ballotelli n'ont pas été retenus par le sélectionneur italien, Antonio Conte. En Angleterre, Oxlade-Chamberlain, Delph, Drinkwater, Walcott, Townsend, Shaw et Welbeck sont blessés.

Les Diablos rouges de Belgique, que l'on pouvait considérer comme un candidat sérieux à la victoire finale, ont subi une hécatombe en défense (Kompany, Boyata, Lombaerts, Engels). Du côté de la Roja espagnole, Vincente Del Bosque a choisi de se passer de Mata, Isco, Costa, Saul et Torres, tandis que Carvajal est sur le flanc.

Le pays hôte n'a pas été ménagé non plus avec les blessures de Diarra, Varane, Mathieu et Trémoulinas, qui s'ajoutent à la suspension (levée depuis quelques jours) de Mamadou Sakho. Non retenus par Didier Deschamps, Ben Arfa, Valbuena ou encore Gameiro, suivront l'événement devant leur téléviseur. Mais l'ab-



Stades et fan zones seront très surveillés durant cet Euro 2016 en raison des risques d'attentats (Valéry Hache/AFP)

sence qui a fait couler le plus d'encre et de salive est celle de Karim Benzema. Empêtré dans l'affaire de la « sextape » de Valbuena, le Madrilène a été écarté du groupe. Depuis, le joueur, mais aussi Cantona et l'humoriste Jamel Debbouze ont évoqué des critères racistes pour justifier sa non-sélection. Oubliant probablement les origines de Mangala, Martial, Evra, Coman, Matuidi, Kanté, Sissoko, Pogba, Rami, Mandanda ou encore Sagna.

Si la liste des absents est longue, le public pourra tout de même voir quelques-unes des plus grandes têtes d'affiche du football mondial et européen : le Portugais Ronaldo, le Gallois Bale,

l'Anglais Rooney, le Belge Hazard, les Français Pogba et Griezmann, le Suédois Ibrahimovic, les Allemands Kroos, Götze et Müller, l'Autrichien Alaba, le Slovaque Hamsik, le Polonais Lewandowski, le Croate Modric, les Espagnols Ramos et Iniesta ou encore l'Italien Buffon.

Du beau monde, donc, pour un tournoi relevé et plus ouvert que jamais, puisque 24 équipes y participent pour la première fois (contre 16 lors des dernières éditions et 8 jusqu'en 1992). Un Euro dont vous retrouverez les résultats dans nos colonnes tout au long de la compétition et ce jusqu'à la finale, le 9 juillet prochain.

Camille Delourme

Le calendrier de l'Euro 2016

Vendredi 10 juin

Groupe A

Stade Saint-Denis
France
21:00
Roumanie

Samedi 11 juin

Groupe A

Stade Lens
Albanie
15:00
Suisse

Groupe B

Stade Bordeaux
Galles
18:00
Slovaquie

Groupe B

Stade Marseille
Angleterre
21:00
Russie

Dimanche 12 juin

Groupe D
Stade Paris
Turquie
15:00
Croatie

Groupe C

Stade Nice
Pologne
18:00
Irlande du Nord

Groupe C

Stade Lille
Allemagne
21:00
Ukraine

Lundi 13 juin

Groupe D
Stade Toulouse
Espagne
15:00
Rep. Tchèque

Groupe E

Stade Saint-Denis
Irlande
18:00
Suède

Groupe E

Stade Lyon
Belgique
21:00
Italie

Mardi 14 juin

Groupe F

Stade Bordeaux
Autriche
18:00
Hongrie

Groupe F

Stade Saint-Etienne
Portugal
21:00
Islande

Mercredi 15 juin

Groupe B

Stade Lille
Russie
15:00
Slovaquie

Groupe A

Stade Paris
Roumanie
18:00
Suisse

Groupe A

Stade Marseille
France
21:00
Albanie

Jeudi 16 juin

Groupe B

Stade Lens
Angleterre
15:00
Galles

Groupe C

Stade Lyon
Ukraine
18:00
Irlande du Nord

Groupe C

Stade Saint-Denis
Allemagne
21:00
Pologne

Vendredi 17 juin

Groupe E

Stade Toulouse
Italie
15:00
Suède

Groupe D

Stade Saint-Etienne
Rep. Tchèque
18:00
Croatie

Groupe D

Stade Nice
Espagne
21:00
Turquie

Samedi 18 juin

Groupe E

Stade Bordeaux
Belgique
15:00
Irlande

Groupe F

Stade Marseille
Islande
18:00
Hongrie

Groupe F

Stade Paris
Portugal
21:00
Autriche

Dimanche 19 juin

Groupe A

Stade Lyon
Roumanie
21:00
Albanie

Groupe A

Stade Lille
Suisse
21:00
France

Lundi 20 juin

Groupe B

Stade Toulouse
Russie
21:00
Galles

Groupe B

Stade Saint-Etienne
Slovaquie
21:00
Angleterre

Mardi 21 juin

Groupe C

Stade Marseille
Ukraine
18:00
Pologne

Groupe C

Stade Paris
Irlande du Nord
18:00
Allemagne

Groupe D

Stade Lens

Rep. Tchèque

21:00
Turquie

Groupe D

Stade Bordeaux
Croatie
21:00
Espagne

Mercredi 22 juin

Groupe F
Stade Saint-Denis
Islande
18:00
Autriche

Groupe F

Stade Lyon
Hongrie
18:00
Portugal

Groupe E

Stade Lille
Italie
21:00
Irlande

Groupe E

Stade Nice
Suède
21:00
Belgique

ENERGY GLOBAL AWARDS

Le projet EcoMakala remporte un prix d'honneur

Le projet innovant, initié par le WWF, a pour objet de fournir du charbon de bois durable aux grandes villes avoisinant le Parc national des Virunga, grâce à la création de milliers d'hectares de plantations d'arbres et de champs d'agroforesterie sur les terres des petits propriétaires, avec leur collaboration.

Dans le cadre de ce projet, près de 10.000 ha (8'840) ha de plantations micro-forêts et 912 ha de champs agro-forestiers) ont été mis en place depuis 2007.

Par conséquent, il est maintenant possible de produire le charbon de bois de haute qualité, durable qui est attrayant pour les ménages et les communautés de villes avoisinant le Parc national des Virunga. « Ce prix est le résultat d'un effort des paysans à la suite d'un encadrement du projet. Cela démontre à suffisance qu'il est possible de concilier le développement à la conservation par une action conjuguée. Cette reconnaissance internationale confirme le progrès du projet », a déclaré Thierry Lusenge, chef de programme énergie durable WWF-RDC.

L'Est de la RDC, particulièrement la province du Nord-Kivu, est l'une des provinces la plus densément peuplée de la RDC, où plus de 90% de la population utilise le bois pour leurs besoins énergétiques. Depuis 1996, explique le WWF, un afflux massif de réfugiés a quadruplé la densité de la population du Nord-Kivu, ce qui a causé d'énormes problèmes environnementaux et socio-économiques, en



Près de 10.000 ha ont été mis en place depuis 2007

plus d'accroître les pressions exercées sur le Parc national des Virunga, site du patrimoine mondial. En outre, indique-t-on, le Nord-Kivu enregistre déjà un taux élevé de croissance démographique, ce qui a eu pour conséquence une augmentation massive de la demande en charbon de bois, l'unique moyen de couverture en besoin énergétique de la province, étant donné que l'accès à l'électricité est très limité. « D'année en année, suite au besoin croissant, le prix d'un sac de charbon de bois a quadruplé. Une étude de 2008 a montré que 80% de charbon de bois vendu à Goma provenait du Parc National des Virunga. En dehors du parc, la zone est presque complètement déboisée. L'impact de la demande toujours croissante pour le bois-énergie avec un taux de déforestation annuel supérieur à 1% , met en danger la survie de ce prestigieux site du patrimoine mondial. Les grandes initiatives de reboisement à large échelle et la production de charbon de bois de façon améliorée, en collaboration avec les communautés locales sont une alternative pertinente que le WWF a voulu mettre en place sous

l'appellation de projet "EcoMakala" (charbon écologique), afin de diminuer la pression sur les ressources naturelles tout en contribuant au développement local », indique le WWF. Ce dernier travaille à l'Est de la RDC depuis 1987, initialement via des programmes d'agroforesterie et de sensibilisation au reboisement, comme source alternative de bois-énergie ou de makala, et ensuite dans le renforcement de la protection du Parc National des Virunga via la délimitation précise de ses limites. Avec plus de 170 pays participants et plus de 1500 soumissions de projets chaque année le « Energy Globe Award » est le plus prestigieux prix de l'environnement aujourd'hui dans le monde entier. Il distingue des projets à l'échelle régionale, nationale et mondiale qui aide à préserver les ressources telles que l'énergie où utilisent des sources renouvelables ou sans émissions. Le but du « Globe Energy » est d'attirer l'attention mondiale sur les solutions environnementales durables, applicables partout et de motiver les gens à devenir aussi actifs dans ce domaine.

Patrick Ndungidi

LES JOURNÉES UTOPIQUES

Dorine Mokha donne le ton

Sorte de prélude au lancement de la manifestation pluridisciplinaire, ce jeudi 9 juin à 17heures, la performance Dernière marche : Kinshasa du chorégraphe aura pour cadre l'entrée de l'Académie des Beaux-arts (ABA).

Organisation conjointe du bureau de liaison du Goethe-Institut et de l'Institut français (IF), Les Journées utopiques se tiendront du jeudi 9 au samedi 11 juin à la Halle de la Gombe à l'exception de la performance susmentionnée. Elle sera d'ailleurs suivie du vernissage de l'exposition Demain, Kinshasa prévue à partir de 18h30. Cette soirée inaugurale des Journées utopiques va s'achever autour d'une programmation cinéma où sont prévus deux films. De la salle d'exposition, les hôtes de l'IF devront passer à la Salle polyvalente pour assister à la projection de Puzi, un court métrage du réalisateur kenyan Wanuri Kahiu (2009) et du long métrage de l'Espagnol Miguel Llansò, Crumbs, une réalisation de l'année dernière (2015). La seconde journée utopique débutera avec la première table ronde qui aura pour propos « L'iconographie futuriste dans l'art congolais et africain ». Annoncée de 10h à 12h30 dans la Salle polyvalente elle sera animée par

Eleonore Hellio, Henri Kalama, l'actuel directeur général de l'Académie des Beaux-arts et Oulimata Gueye. Plutôt qu'en soirée, les films programmés le vendredi 10 juin seront projetés à partir de 15heures au même lieu que ceux de la veille. Pour cette fois, sont à l'affiche une réalisation ghanéenne et ivoirienne. Il s'agit respectivement du court métrage Afronauts de Frances Bodom (2014) et du moyen métrage Mouna ou le rêve d'un artiste d'Henri Duparc (1969). La troisième et dernière journée utopique débutera avec la projection du Songe au rêve, court métrage de la Gabonaise Nadine Otsobogo (2006). La demi-heure suivante est programmé le second film du jour, le long métrage du Camerounais Jean-Pierre Bekolo Les saignantes (2005).

La seconde table ronde des Journées utopiques qui devrait se tenir de 16h à 18h30 avec Thérèse Izay, la conceptrice des robots-roulage que l'on rencontre à certains grands carrefours de la ville à l'instar du rond-point victoire, le chorégraphe Dorine Mokha et le Pr. André Yoka, directeur général de l'Institut national des arts. Les trois orateurs parleront de la vision futuriste qu'ils ont de notre capitale en répondant à l'interrogation suivante « Kinshasa 2050 : Comment imaginer la

ville du futur ? ». Le bureau de liaison du Goethe-Institut et l'Institut français de Kinshasa présentent une manifestation pluridisciplinaire avec le soutien du fonds franco-allemand 2016 : trois journées de réflexion et d'expression sur l'utopie contemporaine : programmation cinéma, réflexions menées lors de tables rondes, une exposition qui fera la part belle aux jeunes créateurs congolais qui innoveront : un ensemble de manifestations qui susciteront des réflexions, des rêves et ambitions. Cerise sur le gâteau, le Cin'électro concert par Actuel Remix. Programmé dans la demi-heure qui suivra la table ronde, le show qui devrait clôturer Les Journées utopiques aura pour toile de fond la vieille fiction allemande de Fritz Lang, Metropolis. Le duo Actuel Remix composé de Xavier Garcia et Guy Villerd seront au centre du ciné-concert où ils joueront la bande-son de la version intégrale restaurée du long métrage, film muet en noir et blanc de 1927 qui dure un peu plus de deux heures et demie. Il nous revient que cette création du duo remixe la musique de Richie Hawtin, figure majeure de la scène techno avec l'œuvre d'Iannis Xenakis, pionnier de la musique du XXe siècle.

Nioni Masela

ZONES MINIÈRES DANS L'EST DE LA RDC

Ordre d'expulsion des expatriés en situation illégale

Cette décision du ministère des Mines a pris effet en Ituri, une province riche en minerais de l'Est du pays. Il est désormais interdit aux expatriés non en règle de travailler dans le secteur minier, même ceux qui sont couverts par les contrats de sous-traitance avec la Société minière de Kilo-moto (Sokimo). Dans les 72 heures qui suivent l'ordre d'expulsion, le ministère des Mines veut avoir sur sa table de travail tous les contrats conclus avec les tiers en vue d'un examen approfondi dans le cadre des 28 mesures urgentes arrêtées par le gouvernement pour relancer l'économie nationale.

Pour le ministre des Mines, Martin Kabwelulu, il s'agit de mettre fin à une situation inacceptable. « L'exploitation minière de ces expatriés ne rapporte aucune dividende ni à la société, encore moins au trésor public et à la province de l'Ituri ». L'autre mesure ministérielle plutôt bien accueillie par les exploitants locaux est l'évacuation des services non habilités à œuvrer dans les sites miniers. Les services restants sont ceux qui opèrent en Ituri dans le cadre du Manuel des procédures. Il s'agit, nom-

mément, de l'Administration des mines, du Service d'assistance et d'encadrement du small scale mining (Saescam) et de la Police des mines. Autre mesure qui contribuera à apporter un vrai changement dans la province, le ministère des Mines a décidé de suspendre jusqu'à nouvel ordre l'exploitation minière de dragues sur toute l'étendue de l'Ituri suite aux dommages et dégâts causés sur l'environnement. Sur instruction de Martin Kabwelulu, les autorités provinciales devront dans les jours qui viennent constituer des dossiers pour l'institution des zones d'exploitation artisanales (ZEA) dans les territoires de Mahagi, de Djugu, d'Aru et de Mambasa. D'autres nouvelles dispositions sont très attendues, notamment, à l'issue de l'audit organisationnel et financier de la Sokimo, une entreprise publique, qui aboutira certainement à des sévères sanctions à l'encontre des agents responsables de fautes graves. Par ailleurs, la Sokimo doit poursuivre au cours des six prochains mois et pas au-delà son déploiement ou plutôt son redéploiement dans la localité de Bambou.

Laurent Essolomwa

ÉNERGIE

L'ex-Katanga bientôt mieux approvisionné en courant électrique

C'est le sens de l'accord signé entre la RDC et un consortium chinois. Il est question exactement de construire une centrale hydroélectrique de 240 MW pour répondre aux besoins des miniers

Le projet de construction du barrage de Busanga devrait se concrétiser théoriquement au cours des cinq prochaines années. Le site en question se trouve en aval de deux autres centrales érigées sur le cours supérieur du fleuve Congo, dans l'ex-province du Katanga. Si le coût de la construction n'a pas été révélé à la presse au cours de la signature de l'accord le 6 juin, par contre l'on a annoncé que cette production énergétique supplémentaire servirait en priorité à la Société sino-congolaise des mines (Sicomines). Réagissant à cette nouvelle, la Chambre des mines congolaises s'est dite satisfaite de la mise en œuvre de ce projet qui apportera quelque 100 MW supplémentaires à la région. Mais il n'empêche que la situation énergétique reste assez préoccupante à l'échelle du pays et principalement dans les zones minières, a-t-elle poursuivi.

Pour rappel, cette société a démarré la production de sa première cathode de cuivre le 26 novembre 2015 à Kolwezi, dans l'actuelle province du Lualaba. Avec cette ultime étape atteinte, la RDC est bien placée pour rembourser sa dette auprès des partenaires chinois. En effet, la mise en œuvre du volet minier du contrat prévoit une production de 125 000 tonnes de cuivre dès la première phase, avant de passer à 250 000 dans la deuxième phase. L'objectif est de classer la Sicomines, avec ses gisements estimés à 10 millions de tonnes de cuivre et 6 millions de tonnes de cobalt, parmi les dix premiers producteurs africains. Il faut préciser que les derniers chiffres se rapportant à la Sicomines situent les effectifs de la compagnie à 3 000 employés dont 75 % de Congolais. Les contrats signés en 2008 ont donné naissance à une joint-venture entre la Gécamines (32 %) et les entreprises chinoises (68 %). Par ailleurs, les contrats chinois ont financé 12 projets d'infrastructures à Kinshasa dont l'élargissement et modernisation des routes, la modernisation de l'esplanade du Palais du peuple et l'hôpital du cinquantenaire. Le financement à travers le pays se situerait à 250 millions de dollars américains répartis dans vingt-quatre projets de développement.

L.E.

UNESCO

Les artistes sollicités pour promouvoir « L'Histoire générale de l'Afrique »

En qualité de porte-parole de la Coalition internationale destinée à impliquer différents secteurs artistiques dans la promotion du contenu des huit volumes de l'ouvrage, le 6 juin dans l'après-midi au Venus Hotel, le musicien Ray Lema a échangé avec ses homologues artistes sur la pertinence de contribuer à permettre aux jeunes de s'approprier cet outil sans équivalent qui retrace l'histoire du continent à partir des perspectives africaines en présence.

Avant d'en venir à l'essentiel de la rencontre, le réputé historien Elikia Mbokolo a livré un aperçu général du contenu de l'Histoire générale de l'Afrique dont il fait partie de l'équipe des rédacteurs. C'est donc à double titre, en qualité d'historien et de président du Comité scientifique international de rédaction de l'Histoire générale d'Afrique qu'il en a fait une présentation sommaire, savoir du reste qu'il a participé à l'écriture de deux volumes, le 6e et le 8e.

Ray Lema s'est dit au départ intimidé par la mission qui lui a été assignée au lancement de la Coalition internationale des artistes pour l'Histoire générale de l'Afrique par l'Unesco le 7 octobre 2015. Aussi après avoir pris l'option de faire la lecture des ouvrages, il en est arrivé à la conclusion qu'« il est très dur de lire les huit vo-

lumes qui ont été écrits par l'équipe du Pr Elikia Mbokolo ». D'avis que « tous ces volumes resteront lettre morte s'ils ne sont pas communiqués », il a dès lors sollicité que les artistes de toutes les disciplines travaillent en collaboration. Ce, pour que, souligne-t-il : « l'on arrive petit à petit à démêler une méthode générale de communication pour pouvoir rendre L'Histoire générale de l'Afrique vivante ».

Convaincu que son rôle personnel est d'approcher les autorités, Ray Lema s'est sur le champ adressé aux présents. À l'endroit des ministres Elvis Mutiri, (Tourisme, couplé avec la Culture et arts), Théophile Mbemba (Enseignement supérieur et universitaire), Maker Mwangi (Enseignement primaire, secondaire et professionnel) et Ruffin Bayambudila chargé des mines, culture et arts et tourisme au niveau provincial il a fait savoir : « pour communiquer, nous artistes, avons d'abord besoin de posséder cette matière ». Et de poursuivre à l'intention de toute l'assistance : « Nos autorités devront nous donner les moyens d'apprendre en priorité L'Histoire générale de l'Afrique. C'est à cette condition que nous pourrions communiquer ce que nous aurons appris. Nous allons nous tourner vers nos ministères de tutelle, celui de l'enseignement et de la culture pour qu'ils nous donnent les moyens de nous imprégner de L'Histoire générale de l'Afrique et qu'enfin nous puissions être inspi-



Ray Lema atablé avec le Pr. Elikia Mbokolo, les ministres et le représentant pays de l'Unesco pour trouver les moyens de communiquer ».

Des telenovelas africaines

Par ailleurs, Ray Lema a suggéré « la production de telenovelas africaines dont l'inspiration serait les huit volumes où il y a tous les drames humains possibles ». De renchérir de la sorte : « Du peu que j'ai pu lire, il y a des histoires extraordinaires à raconter; en bande dessinées, musique, peinture, sculpture, etc. L'Histoire générale de l'Afrique peut être une matière d'inspiration fabuleuse pour tout le corps des artistes africains ». Et d'expliquer alors à ses pairs artistes le rôle qu'ils se devront de jouer : « Je pense que nous sommes le maillon qui manque à L'Histoire générale de l'Afrique qui existe aujourd'hui pour que ce soit notre histoire à tous. Aujourd'hui, c'est l'histoire des historiens mais il faut qu'elle sorte des bouquins et qu'elle devienne celle de chaque fils de l'Afrique. Et, j'espère que d'ici

peu l'on nous donnera les moyens de l'apprendre, il faut que nous le fassions très rapidement. Pour cela, il faudrait que l'on nous donne des versions allégées qui puissent nous parler plus rapidement et plus facilement afin que nous puissions nous mettre au travail pour arroser toute l'Afrique ».

Pour le ministre Elvis Mutiri, L'Histoire générale de l'Afrique publié par l'Unesco constitue une base riche et valable pour l'enseignement de l'histoire du continent à l'école. L'on comprend dès lors, a-t-il dit, que ses États en aient recommandé une large diffusion y compris dans les langues africaines ainsi que la publication des versions abrégées et simplifiées pour le grand public. La République démocratique du Congo, a-t-il affirmé en sus, « est très fière de compter parmi ceux qui ont collaboré à son écriture certains de ses dignes fils, en l'occurrence, Mgr Tshibangu Tshishiku, les Pr. Elikia Mbokolo et Ndaywel ».

Par ailleurs, « en tant que membre de l'Union africaine (UA), la RDC fait sienne la mission commune de promouvoir l'histoire contemporaine de l'Afrique et est engagée à apporter avec l'Afrique, sa contribution à l'édification de la civilisation universelle ». C'est dans ce cadre qu'il a circonscrit la rencontre du jour.

En définitive, Elvis Mutiri a affirmé à l'assistance composée en partie d'artistes et d'experts de l'Unesco qu'il était convenu de la nécessité à « se mobiliser pour accompagner Ray Lema dans la promotion de l'histoire contemporaine de l'Afrique ». Mais de préciser à l'intention personnelle de l'artiste « je ne vais pas lui donner un chèque de 100 000 \$ comme le ministre ivoirien. Ainsi que le DG de l'INA l'a demandé, nous devons être la locomotive de la promotion de cette histoire ». Aussi, a-t-il garanti que le ministère de la Culture et des arts s'engage à accompagner les initiatives qui seront proposées pour promouvoir L'Histoire générale de l'Afrique mais aussi celle de la RDC. Soulignons ici qu'au nombre des personnalités présentes à la rencontre d'échange figuraient aussi le représentant résident de l'Unesco, Abdourahmane Diallo, les Pr. André Yoka, Henri Kalama et Georges Mulumba respectivement directeurs généraux de l'INA et l'Académie des beaux-arts et de la Bibliothèque nationale ainsi que la directrice de l'Institut supérieur des arts et métiers (ISAM).

Nioni Masela

DIVISION 1/PLAY-OFF

Mazembe s'impose face à Lupopo

Avec un deuxième succès sur son rival le FC Saint-Éloi Lupopo, le TP Mazembe se retrouve en bonne posture pour prétendre au titre à la fin du Play-Off de la Division 1.



Mazembe pourrait prétendre au sacre du championnat national

Le TP Mazembe a battu, le 7 juin, au stade Frédéric-Kibassa-Maliba de Lubumbashi son rival de toujours, le FC Saint-Éloi Lupopo, par un but à zéro, en match comptant pour la phase retour du Play-Off du championnat national de football. L'unique but d'une partie fort disputée a été inscrit à la 32e minute par l'attaquant international, Jonathan Bolingi Mpangi Merikani. Lupopo, qui traverse une période difficile avec le départ de l'entraîneur Raoul Jean-Pierre Shungu et l'arrivée de Guy-Roger Limolo, a tenté de mettre la pression sur son adversaire dans les dernières minutes, mais sans succès.

Mazembe remporte donc sa première rencontre d'une série de six matchs que ce club va livrer dans un délai de dix-huit jours selon le dernier calendrier réaménagé du championnat national établi par la Ligue nationale de football. Et cette victoire permet aux Corbeaux de Lubumbashi de totaliser 20 points en 9 matchs, mettant sérieusement la pression sur les deux équipes de tête du classement, notamment Sa Majesté Sanga Balende (24 points en 12 matchs) et V.Club (20 points en 11 matchs).

La course pour le titre national s'annonce très âpre d'ici la fin du championnat avant le 30 juin 2016, date butoir selon la dérogation du ministre des Sports Denis Kambayi. Et le coach français de Mazembe, Hubert Velud pourrait prétendre remporter son titre national au regard de l'évolution du Play-Off, à moins que les Corbeaux se relâchent d'autant plus que le calendrier n'est pas en leur défaveur par rapport à la concentration des matchs dans un laps de temps court.

Martin Engimo

MUSIQUE

Le centre culturel Guez-Arena ouvre ses portes

Le show inaugural de l'espace situé au numéro 72 de l'avenue Dibaya, en plein cœur de la commune de Kasa-Vubu, a été animé par plusieurs artistes venus saluer sa création la soirée du 5 juin.

Plus que simplement prêter main forte à Rodriguez Vangama, promoteur et créateur du Centre culturel Guez-Arena, les artistes l'ont honoré en prestant avec bonheur. Chanteurs et musiciens ont éprouvé une sorte de fierté à jouer dans cet espace tenu par leur pair. C'est donc de bien belle manière qu'ils l'ont exprimé. Plusieurs ont eu un sacré mal à se conformer aux recommandations du maître de cérémonie, quitte à ne jouer que deux morceaux. Les répertoires exécutés se sont trouvés assez souvent allongés d'au moins un titre.

Moli Mokelenge a donné le ton de la soirée qui n'a pas manqué d'ambiance. En effet, le public déjà constitué en majeure partie d'artistes était d'humeur très festive. C'est quasiment à tour de rôle que chacun a tenu à saluer l'initiative du guitariste qui leur offrait à dater de ce jour un nouveau cadre qui semblait tout à leur goût. Adjacente au bar, la scène aux couleurs chaleureuses, jaune et rouge, rehaussées par le bleu et le vert a accueilli des artistes toujours plus joyeux les uns que les autres.

Le mot jazz écrit en jaune est mis en évidence dans le cercle vert peint à gauche de la scène comme



Un extrait de la soirée inaugurale de Guez-Arena

pour rappeler le style de prédilection de Rodriguez Vangama que Gloire Nguya a joliment exécuté. Cependant, l'estampille ne signifie guère autre chose car la scène est loin d'être sélective. D'ailleurs le grand concert d'ouverture l'a bien prouvé. Rumba, afro jazz, reggae et même le folklore s'y sont invités. Comme quoi, la scène de Guez-Arena reste ouverte à tous les genres et par-delà, l'espace tout entier l'est pour toutes sortes d'expressions artistiques.

Moli, Gossa, Bina Kwesh Isso na Isso, les premiers groupes à s'y être produits ont juste précédé les Salop'arts dance. Les danseurs ont fait une belle démonstration de break dance qui leur a valu les acclamations du public. Les sapeurs Kadhitoza et Cédaba papiers et le duo des comédiens Balobito ont démontré à juste titre l'ouverture du centre culturel à différentes formes d'expression artistique. Il est d'ores et déjà prévu une palette d'activités autour de divers arts et pas seulement ceux de la scène. Les

portraits qui décorent les murs de l'espace sont comme qui dirait un appel à apprécier l'art du pinceau déjà mis ainsi en exergue.

L'ambiance bon enfant qui a caractérisé la soirée d'ouverture de Guez-Arena est de bon augure pour le centre. La fin en beauté offerte par Rodriguez et les Salop'arts a eu du bon. Et l'hommage spécial à Papa Wemba loin de s'arrêter à son portrait bien en vue sur un des murs de l'espace s'est fait aussi en chanson. Il a ponctué la prestation personnelle du maître des céans. Il a été réalisé avec le concours des invités de Rodriguez, en l'occurrence le chanteur Djino Kezipame qui s'est employé à imiter l'illustre disparu pour l'occasion a chanté son fameux tube de Est-ce que ? Ce, en compagnie du bassiste Tocha de Viva la Musica. Et la surprise et cerise sur le gâteau, c'était Mère supérieur que Jean Goubald a offert en bonus comme clou de la soirée inaugurale bien particulière.

N.M.

PROJET ASI

Visite des ateliers de formation par le PADE

Une mission de travail conduite par Jeannin Ndamba, expert en formation PADE/FACP, a visité le 7 Juin à Pointe-Noire, les ateliers des maîtres artisans appuyés par le PADE via le projet ASI (Actions de solidarité internationale) où évoluent les jeunes filles vulnérables en formation dans divers métiers.

Tatie Ordanie, Mabiala Grâce (soudure), Mambou Florette (électricité auto), Kintsissi Mercia, Tamba Tsimba Princilia (tolérie- soudure) ont été visitées dans leurs ateliers respectifs par la délégation, lors de la mission de suivi organisée, afin de se rendre compte de l'effectivité des activités engagées par ASI. En formation depuis près de dix huit mois sous la férule des maîtres artisans, toutes les bénéficiaires ont reconnu les retombées bénéfiques de la formation qui, selon elles, se déroulent dans les bonnes conditions et va changer leur vie de façon inéluctable.

De nombreuses filles sont

mêmes en fin de formation et certaines se sont dit prêtes à servir en entreprise ou à ouvrir leurs propres ateliers. Ceci, à la grande satisfaction des formateurs, qui ont loué la collaboration avec ASI, Ong dont l'objectif est d'assurer la prise en charge médico-psychosociale des jeunes filles en situation de rue et de vulnérabilité à Pointe-Noire et d'assurer leur insertion sociale et professionnelle.

L'après midi, la délégation s'est rendue à African Riddim, une association récente d'intégration socioprofessionnelle. Son but est d'intégrer les jeunes filles en difficulté dans un atelier d'insertion leur permettant de fabriquer des accessoires de mode et de décoration afin de développer leur savoir-faire et leur créativité.

Baboutila Ornela, Kiyindou Leticia et d'autres sont en formation en coupe et couture depuis un an et demi à African Riddim. « A l'atelier, chaque ouvrière réalise entièrement ses produits, ce mode de fabrication nous semble important pour l'intérêt



Les filles en apprentissage à AfriCA Riddim / crédit photo «Adiac»

du travail mais également pour l'apprentissage. Notre but étant que les personnes puissent devenir rapidement autonomes », a souligné la responsable d'Africa Riddim, avant d'ajouter que « L'association est à la recherche d'un local pour permettre à ces filles un meilleur apprentissage

dans un cadre plus adapté ».

La mission du Pade se poursuit les 8 et 9 juin avec la visite des ateliers et la session de travail avec l'équipe de développement durable Total.

Le projet d'appui à la diversification de l'économie (Pade) est un projet d'assistance technique co-

financé par la banque mondiale et la République du Congo. L'objectif du Pade est de diversifier l'économie congolaise en mettant un accent particulier sur la promotion des investissements et le développement du secteur privé congolais hors pétrole.

Hervé Brice Mampouya

3^e TOUR DE LA COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Pigeon vert reçoit Nico-Nicoyé, V Club Mokanda face aux Jeunes fauves

Le troisième tour de la Coupe du Congo a débuté ce 8 juin au stade Alphonse-Massamba-Débat à Brazzaville, tandis que les équipes ponténégrines attendront le 10 juin pour emboîter le pas au Complexe sportif de Pointe-Noire



Un extrait du duel de phase aller du championnat national entre Munisport et l'AS Cheminots «To day photo»

Deux rencontres sont au programme le 10 juin à Pointe-Noire. Si la première rencontre mettra aux prises, deux clubs de Pointe-Noire entre eux à savoir, Pigeon vert et Nico-Nicoyé, en deuxième duel, V Club Mokanda de la même ville reçoit les Jeunes Fauves de Dolisie.

Le troisième tour de la compétition s'annonce plus déterminant à Pointe-Noire. Après l'élimination de la Mancha, meilleur club de la Ligue1, cette mi-saison à Pointe-Noire par Abeille, une équipe de la Ligue 2, les choses sérieuses commencent le 10 juin avec les confrontations entre les équipes de la ligue supérieure.

Le public sportif ponténégrin aura droit à deux rencontres alléchantes. D'abord entre Pigeon vert et Nico-Nicoyé deux clubs de Ligue 1 qui s'étaient neutralisés 0 but partout lors de la phase aller du championnat national. En deuxième rencontre V Club Mokanda de Pointe-Noire recevra Les Jeunes fauves de Dolisie.

Soulignons que V Club Mokanda abordera ce match avec beaucoup de prudence, de sérénité et de détermination devant ces jeunes dolisiens qui leur avaient fait mal en phase aller du championnat national en les battant 0-1 à Sibiti.

Le 11 juin, Munisport recevra Ajax de Ouenzé, club de Ligue2 de Brazzaville avant le duel, ASP/AS Cheminots, deux équipes ponténégrines qui n'avaient connu ni vaincu ni vainqueur en match aller du championnat national (1-1). Le même jour, le FC Abeilles sera reçu à Dolisie par AC Léopards.

Le football n'étant pas les mathématiques, les chances de qualification au prochain tour restent ouvertes pour toutes les équipes qui aspirent jouer la finale de l'édition 2016 devant le couple présidentiel, le 14 août à Madingou.

Charlem Léa Legnoki

MUNICIPALITÉ

Le marché de fond Tié-Tié délocalisé

L'administrateur-maire du 3^e arrondissement de Pointe-Noire, Ambroise Bayakissa a confirmé le 07 juin la délocalisation du marché de fortune, jusque là situé à la gare Cfco de Tié-tié. Dans un entretien avec les Dépêches de Brazzaville, l'autorité municipale a évoqué les raisons qui ont conduit à la prise de cette décision.

Il y a quelques jours, les vendeurs du marché fond Tié-Tié, installés entre la gare et l'entrepôt de la Cimaf (ciments de l'Afrique), ont été priés d'occuper le site du marché Kilomètres huit (KM8) par les autorités municipales. Cette décision n'a malheureusement pas été du goût des vendeurs

qui disent ne pas comprendre les causes de cette délocalisation.

L'administrateur-maire du troisième arrondissement, Ambroise Bayakissa a justifié les raisons qui ont conduit à cette délocalisation. Pour lui, ce marché présentait un danger permanent, non seulement pour les vendeurs eux-mêmes, mais également pour les populations. « D'abord ces vendeurs n'étaient pas installés par les services de la mairie, et quoi que nous ayant mis à leur disposition des bacs à ordures, ces derniers se permettaient de stocker les ordures le long des rails, la conséquence est qu'au moment de les brûler, les traverses en bois qui

soutiennent les rails, prenaient feu, ce qui pouvait causer des dommages regrettables sur la voie ferrée », a-t-il dit, avant de poursuivre : « Etant donné que les manœuvres des engins ont commencé à l'entrepôt de la Cimaf, une erreur humaine peut faire qu'un sac de ciment ou une barre de fer de l'entrepôt tombe sur les vendeurs ou ses riverains et causer un dommage. A cela il faut



Les vendeurs en train de décharger leurs marchandises sur le nouveau site du marché KM8 / crédit photo «ADIAC»

ajouter la présence de la gare routière qui rétrécissait davantage la chaussée».

Aussi, le maire de Tié-Tié a fait savoir que, certains vendeurs avaient pris pour habitude d'étaler leurs marchandises sur le trottoir mais surtout de jeter celles en putréfaction dans les caniveaux, ce qui rendait cet endroit très insalubre. Constatant le danger pour la sécurité des personnes et de leurs biens, Ambroise Bayakissa de concert avec les responsables du CFCO a jugé utile de délocaliser ce marché. Désormais celui-ci sera érigé dans le marché Kilomètres huit (KM8) où un poste avancé de police a été installé.

Hugues Prosper Mabonzo

Euro 2016 en chiffres

Le vendredi 10 juin, la France accueille la Roumanie en ouverture de la Coupe d'Europe dit Euro 2016. En voici quelques chiffres à retenir de l'histoire de la compétition.

2 : la Coupe d'Europe est la deuxième compétition la plus importante et la plus attirante des nations après la Coupe du monde.

2 : c'est aussi le nombre de trophées remportés par la France pays organisateur de cette édition. Après leur premier titre gagné à domicile en 1984, les Bleus avaient ajouté leur deuxième trophée à leur palmarès en 2000.

3 : la France a le privilège d'abriter pour la troisième fois la Coupe d'Europe. Cette compétition a été lancée en 1960 en France. A l'époque elle ne regroupait que quatre nations jusqu'en 1972.

3 : l'Allemagne et l'Espagne sont les deux nations qui ont remporté l'Euro à trois reprises. Les Allemands l'ont emporté en (1972, 1980 et en 1996). Les Espagnols vainqueurs des deux dernières éditions en 2008 et 2012, ont gagné leur premier titre en 1964.

6 : pour la première fois depuis sa création, les équipes qualifiées pour la phase finale seront logées dans six poules de quatre. Le groupe A est composé de la France, la Roumanie, la Suisse et l'Albanie. Le Groupe met aux prises, l'Angleterre, les pays de Galles, la Russie et la Slovaquie. Le Groupe C regroupe, l'Allemagne, l'Ukraine, la Pologne, et Irlande du Nord. Le groupe D est formé de l'Espagne, de la Croatie, de la République Tchèque et de la Turquie. Le groupe E est composé de l'Italie, de la Suède, de la Belgique et l'Irlande du sud (Eire). Le Portugal, l'Autriche, la Hongrie et l'Islande sont logés dans le groupe F.

9 : c'est le nombre de buts inscrits par Michel Platini en une seule phase finale en 1984. Le Français est le meilleur buteur de l'histoire de l'Euro devant l'Anglais Alan Shearer ce dernier a inscrit 7 buts en deux éditions (1996 et 2000).

10 : Saint Denis, Paris, Marseille, Lens, Lyon, Lille, Toulouse, Saint Etienne, Bordeaux, Nice sont les dix stades retenus pour l'Euro.

15 : le nombre de Coupes d'Europe organisées depuis sa création en 1960

24 : c'est pour la première fois que l'Euro mettra aux prises 24 nations. Un nouveau format que la France a le privilège d'expérimenter. Après l'expérience à quatre équipes, la compétition s'est élargie à huit en 1980 jusqu'en 1992. En 1996, l'UEFA a tenté la première expérience à 16 avant de passer à 24 cette année

52: le nombre de matches à disputer

Plus de 85 : l'Euro 2000 détient le record des buts marqués en une phase finale avec 85

552 : tel est le nombre des joueurs qualifiés pour cette phase finale en raison de 23 par équipes.

Plus de 572 buts : la somme de buts marqués en 14 éditions de l'Euro.

James Golden Eloué

CAN GABON 2017

L'équipe nationale est à refonder

Après l'élimination du onze national à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) Gabon-2017, le ministre des Sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, les responsables de la Fécofoot et le staff technique des Diables rouges ont résolu de repartir sur de nouvelles bases en mettant en place une équipe dont plus de la moitié de l'ossature sera constituée des locaux.

L'équipe nationale ne sera plus comme celle d'avant, faite des joueurs syndicalistes qui se prennent pour des grandes stars, parfois font la loi, alors que le rendement sportif sur le terrain est décevant. La récente élimination contre le Kenya (1-2) en témoigne. Il sera désormais question de prioriser les joueurs locaux disposés à défendre valablement les couleurs du pays. Ce sera le cas pour le match de la sixième journée des éliminatoires face à la Guinée Bissau en septembre prochain, même s'il n'y a plus rien à gagner ni à perdre. La décision a, en effet, été prise lors d'une réunion de mise au point entre le ministre des Sports, la Fédération congolaise de football (Fécofoot) et le staff technique de l'équipe nationale. Une réunion de vérité au cours de laquelle les raisons de l'échec du onze national ont été passées au peigne fin, les leçons tirées et les conditions d'un nouveau départ prédéfinies.

Les membres de la Fécofoot sont montés au créneau contre certains choix du staff technique. Lequel staff a failli, selon eux, en cédant aux pressions des joueurs cadres qui ont empoisonné le milieu sans se mettre à la hauteur des enjeux. Aussi, certaines langues se sont-elles déliées pour rappeler que quelques locaux

performants qui ont fait une bonne CAN l'année passée en Guinée Equatoriale ne sont plus convoqués alors qu'ils pouvaient mieux faire que certains professionnels privilégiés... Le staff technique a reconnu quelques erreurs mais n'est pas responsable de tout. « L'équipe nationale n'a pas joué suivant le style que j'ai voulu. Je refuse d'être critiqué par des gens qui parfois imposent des choix », a indiqué l'entraîneur, Pierre Lechantre. Une manière de souligner que le style a été choisi par lui. Visiblement, Pierre Lechantre n'a pas pu s'imposer en ayant les mains face notamment aux Diables rouges qualifiés de cadre de l'équipe.

Quoi que l'on dise sur les responsabilités de chacun et de tous, le pire est déjà arrivé, l'élimination qui jusque-

casion pour remercier l'Etat qui a pleinement joué sa partition, en donnant tous les moyens qu'il fallait », a-t-il dit en demandant au public sportif congolais d'être un peu plus indulgent.

En rappel, Pierre Lechantre a pris la tête de l'équipe nationale du Congo après la deuxième journée des éliminatoires. Les Diables rouges étaient premiers de leur groupe avec 4 points (un nul contre le Kenya à Owando et une victoire contre la Guinée Bissau). L'entraîneur a supervisé trois matchs qui n'ont rapporté que 2 points (nul contre la Zambie en aller-retour et la défaite face au Kenya le dimanche dernier) avec à la clé l'élimination. Néanmoins, Pierre Lechantre est sorti de cette réunion satisfait, selon lui. « Il est plus facile de travailler avec

« Nous avons mis un trait sur le passé »

la reste au travers de la gorge des Congolais est difficile à avaler et à digérer. Aucun miracle n'est possible pour rattraper la CAN au Gabon. Le premier objectif du contrat de Pierre Lechantre qui était de décrocher une qualification pour cette compétition a été définitivement enterré. « Nous avons mis un trait sur le passé », a indiqué le premier vice-président de la Fécofoot, Guy Blaise Mayolas, qui a rappelé le CHAN 2018 ainsi que les éliminatoires de la Coupe du monde sont des échéances qui pointent à l'horizon et qu'il ne faille plus retomber dans les erreurs d'un passé si récent. Guy Blaise Mayolas a reconnu que la refondation d'une équipe nationale de compétition prendra du temps mais il le faut, selon lui. « Le Nigéria, l'Egypte et tant d'autres l'ont et ont réussi, nous allons aussi réussir. Nous profitons de l'oc-

les jeunes joueurs (locaux) déterminés à apprendre et à aller de l'avant en défendant les couleurs avec une détermination », a-t-il dit. Le public sportif attend de voir, puisque son contrat n'est pas résilié.

L'entrée du match Congo-Burkina gratuite

Le dimanche 12 juin, les Diables rouges juniors joueront le match retour face aux Etalons du Burkina, comptant pour le deuxième tour des éliminatoires de la CAN juniors, au stade Alphonse-Massamba-Débat. L'équipe nationale junior, qui avait décroché un nul de 1-1 à l'aller, a besoin du soutien du public. C'est pourquoi les autorités sportives (Fécofoot et ministère) ont décidé que l'entrée soit gratuite.

Rominique Nerplat Makaya

BRIN D'HISTOIRE

Regard sur les cinquante dernières années 1986 (22)

La vie, cette merveilleuse aventure, constamment contrariée par la mort qui, dans sa capricieuse chevauchée, fauche des vies, mérite d'être vécue, malgré tout.

Le 8 janvier 1986, le Congo apprend la mort, à 75 ans, du Pasteur Daniel Ndongou ; le 12 suivant, le docteur Mahouata décède à son tour. C'est aussi le cas de Pierre Oscar Fromageon, inspecteur des PTT, retraité qui meurt à Paris le 7 mars. Brazzaville en émoi apprend la nouvelle du décès, à Paris dans la nuit de mardi 1er à mercredi 2 avril, d'Emile Oboa, dirigeant de la célèbre chorale Les Piroguiers de Sainte-Anne. Le 6 juin, Bernard Bouya, propriétaire du célèbre bar Carrefour du Congo dit Bouya Bar, à Poto-Poto, tire sa révérence. Julien Nguesso, père du président de la République Denis Sassou Nguesso rejoint le monde du silence. L'ancien ministre Faustin Okomba décède le 23 septembre. Trois jours après, le 26, Ngoma Loukoualou, chef de terre meurt à l'hôpital de

Brazzaville. Un notable de Poto-Poto, Mathurin Menga, disparaît le 16 octobre. Le 4 novembre, c'est au tour de Ta Nkouri de nous quitter, de même que Makosso Nzenze Joseph Marie, le 8 novembre. Malgré cette hécatombe, la vie continue. C'est ainsi que le célèbre groupe Kassav séjourne à Brazzaville, illuminant la vie de son Zouk ensorcelant. Réconciliation des Bantous de la capitale, à l'initiative de Jean-Jules Okabando. Pamela est désigné chef d'orchestre. L'eau c'est la vie dit-on. Le mercredi 3 février, le colonel Sassou Nguesso procède à l'inauguration officielle de l'usine de traitement d'eau de Djiri (20 km de Brazzaville, sur la nationale 2). Sosthène Sita, directeur général de la SNDE (Société nationale de distribution d'eau) et Rodolphe Adada, ministre des Mines et de l'Energie prononcent les discours d'usage. Pour assurer la vie de ses concitoyens, le président Denis Sassou Nguesso pose la première pierre du Centre d'expérimentation agricole à Kombé. Ce projet dénommé Agri-Congo est réalisé

par la société Elf-Aquitaine.

François Mpelé, footballeur des Diables Rouges et du Paris Saint-Germain, célèbre son jubilé. Le 4 mai l'équipe nationale congolaise, les Diables Rouges, rencontre le champion de France, le Paris Saint-Germain, au stade de la Révolution (actuel stade Massamba-Débat). Le 6 mai, c'est au tour de la sélection du Kouilou de croiser le fer avec le club parisien au stade Casimir Mvoulalea.

Ouverture au public, à partir du 18 mars, des portes du Musée Marien-Ngouabi, fondateur du Parti congolais du travail. Le Congo de nos jours est différent du Congo des années 80. Cette Lapalissade pour rappeler que notre pays, sous la houlette du Parti congolais du travail, était à l'avant-garde de la libération du continent et de la lutte contre l'apartheid. Cette atmosphère révolutionnaire stimulante a permis au président Denis Sassou Nguesso d'être élu par ses pairs à la présidence de l'organisa-

tion de l'unité africaine, ancêtre de l'actuelle Union africaine (Ua), pour un an. C'est à l'occasion du 22ème sommet des chefs d'Etat à Addis-Abeba que le chef de l'Etat congolais a été désigné par ses pairs.

À partir du 3 août, début à Brazzaville du procès des attentats à l'explosif. On se souvient qu'en 1983, la capitale congolaise est ébranlée par une série d'attentats meurtriers, au cinéma Star à Poto-Poto puis, quelques jours après, à l'aéroport Maya-Maya. Au nombre des accusés: Ndalla Claude Ernest, Thystère Tchicaya, Bouissou Jean-Gustave, Nzalakanda Blaise, Biampondou Daniel, Kivouna Gaspard et Kembissila Claude.

Du 19 au 21 mai, deuxième colloque sur l'histoire du Congo, réunissant les historiens (enseignants et chercheurs), les archivistes, les muséologues, etc. En musique, disparition du groupe musical à dominante congolaise, Mbamina. Ainsi va la vie au Congo.

MFUMU